



FIBA

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009





La FIBA est une fondation de droit suisse créée en 1986 à l'initiative du Dr Luc Hoffmann et de plusieurs organisations internationales dédiées à la recherche et à la conservation de la nature.

Depuis plus de 20 ans, elle apporte son appui au Parc National du Banc d'Arguin (PNBA), aujourd'hui modèle de gestion pour l'écorégion.

Forte de son expérience à travers le PNBA, la FIBA a étendu son aire d'intervention au littoral ouest africain et elle contribue à la construction du Réseau des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO).

La Fondation est partenaire du PRCM.

Sa mission :

Appuyer la conservation, la valorisation et la promotion du Banc d'Arguin et des autres écosystèmes littoraux critiques ouest africains pour un développement harmonieux et durable.

La FIBA a pour partenaires de terrain des organisations locales et nationales auxquelles elle apporte un soutien financier et une expertise technique. Elle aide à la mobilisation de nouveaux partenaires, à la mise en réseau et à la capitalisation des expériences. Elle privilégie les approches participatives et les modes de cogestion des ressources naturelles.



Le saviez-vous ?

Qu'est-ce qu'être Imraguen...

Les Imraguen ne constituent pas des tribus d'une origine commune, caractérisée par un ancêtre éponyme, comme c'est le cas de toutes les tribus maures. (...)

Les vieux pêcheurs interrogés sur le sens du nom « amrig » (singulier du nom « imraguen ») définissaient celui-ci comme quelqu'un qui « entre dans l'eau ». Etre Imraguen, c'est donc avant tout pratiquer une pêche traditionnelle, la pêche au filet d'épaule et avoir une bonne connaissance du milieu marin et notamment des bancs de sable et des chenaux du Golfe d'Arguin.

(D'après Sébastien Boulay, anthropologue)

Le mot du Président



On a beaucoup parlé changement climatique en 2009 ... Tout en tenant compte des défis énormes que les changements climatiques posent en termes de modification de nos pratiques et de nos valeurs, cette année internationale de la Biodiversité doit nous rappeler que c'est bien d'elle dont il faut surtout se soucier. Comment augmenter la résilience et l'adaptation des systèmes écologiques et sociaux pour qu'ils continuent à apporter les ressources, la protection, l'énergie et aussi la beauté et l'inspiration nécessaires ? Depuis plus de 20 ans, la Fondation s'efforce ainsi, modestement et fidèlement, d'appuyer la conservation et la valorisation des patrimoines ouest-africains. Dans la quête d'une nature entière et riche, nous renforçons les capacités et les moyens des institutions de la sous-région, des communautés locales, et des hommes et des femmes qui les composent et qui œuvrent vers le même but ; nous encourageons aussi fortement la collaboration avec ces autres acteurs de la société et leur implication dans les démarches participatives ; et nous restons à l'écoute de ces exemples, ces regards et apports extérieurs qui pourraient nous orienter ou nous interpeller plus avant.

Ainsi, pour la FIBA, je retiendrai que l'année 2009 a commencé avec la création officielle du Fonds Fiduciaire de Mauritanie, fruit des efforts d'une équipe et d'une collaboration efficace entre les partenaires du PNBA. Ont ainsi été jetées les bases d'un mécanisme financier pérenne et d'un partenariat à long terme entre

les institutions mauritaniennes de conservation et l'ensemble des investisseurs, soucieux d'un avenir durable pour ces espaces et leurs populations. De notre côté africain, l'année se sera terminée avec les désignations officielles, par le gouvernement guinéen, de la « Réserve Naturelle Intégrale de l'Île Alcatraz » et de la « Réserve Naturelle Communautaire Gérée des Îles Tristao ». Là encore, c'est le résultat d'un travail collectif et engagé par des institutions et des individus passionnés, experts ou anonymes, qui ont compris l'intérêt d'une démarche participative et cohérente avec les enjeux de développement durable du site et du territoire. Deux résultats qui ont pu être soutenus par la FIBA ces dernières années et qui représentent, à mon avis, le cœur du travail de la Fondation : promouvoir des solutions innovantes et cohérentes tout en accompagnant pas à pas les partenaires de terrain dans la maîtrise et la gestion de leur projet d'avenir.

Merci à l'ensemble des collaborateurs de l'équipe FIBA et à nos partenaires financiers, en particulier la Fondation MAVA, de nous permettre de poursuivre notre action.

André Hoffmann
Président

Les implications des changements climatiques en Afrique de l'Ouest



Le quatrième rapport de l'IPCC dans son chapitre sur l'Afrique (chapitre 9 du Groupe de Travail II) a essayé d'identifier les principaux impacts des changements climatiques. En Afrique de l'Ouest, ceux-ci vont essentiellement affecter :

- l'agriculture et les ressources en eau, par l'intermédiaire notamment de l'augmentation des températures et des modifications (encore largement méconnues) des précipitations,
- les zones côtières qui, en plus de ces manifestations des changements climatiques, vont être affectées par l'élévation du niveau marin (mais aussi certainement par des modifications du régime des houles) qui vont accentuer des problèmes déjà observés tels que l'érosion côtière, la salinisation des sols et des eaux, les inondations des zones basses. C'est dans ce contexte qu'il faut envisager les questions associées aux écosystèmes littoraux et à leur gestion,
- la santé sera affectée, d'abord du fait de la recrudescence d'événements exceptionnels tels qu'inondations et sécheresses qui s'accompagnent soit de maladies associées à ces événements (maladies diarrhéiques en cas d'inondation par exemple), soit d'une plus grande fragilisation des communautés humaines et des individus, les rendant moins aptes à faire face à ces événements (malnutrition). L'on sait également que certaines maladies communes dans la sous-région (paludisme, méningite) sont très liées à des paramètres climatiques qui vont changer.

Il reste, bien entendu, de nombreuses incertitudes d'abord sur les changements qui vont s'opérer dans les précipitations. Si l'on sait que celles-ci vont certainement connaître une plus grande variabilité avec récurrence d'événements extrêmes (inondations, sécheresses) plus intenses et plus fréquents, il est difficile de savoir si l'on va vers une augmentation ou une diminution des précipitations. Pour les zones côtières, une inconnue importante demeure l'évolution des houles avec certainement une tendance à leur intensification, ce qui risque d'aggraver les problèmes déjà enregistrés dans ces zones. L'évolution des « upwellings » est tout aussi problématique. Or, peu d'études abordent ces questions qui sont d'une impor-

tance vitale pour des secteurs économiques importants tels que la pêche ou le tourisme. Les principaux impacts découlant de ces évolutions climatiques restent sujets à caution. Est-ce à dire qu'il ne faut rien faire ? Bien sûr que non. Il existe quelques pistes ou orientations qui devraient nous permettre de mieux répondre aux conséquences des changements climatiques. Parmi elles, on peut citer :

- la nécessité de soutenir les efforts de recherche et d'observation dans ces différents domaines (évolution et prévision du climat, analyse des impacts, techniques d'adaptation et analyse des coûts, économiques et sociaux notamment),
- le développement d'actions d'adaptation pilote qui soient de type « sans regrets ». De telles actions doivent permettre une meilleure implication des populations locales (en prenant en compte leurs propres savoirs), s'inscrire dans des stratégies de sensibilisation et de formation, et permettre de commencer à bâtir de nouveaux cadres autorisant la prise en charge véritable de l'adaptation aux changements du climat.

Les problématiques visant à conserver certains habitats/écosystèmes entrent parfaitement dans cette approche car développant des actions permettant de mieux comprendre l'environnement et ses modes de fonctionnement tout en favorisant une meilleure gestion (plus durable donc prenant en charge cette question des changements climatiques) des ressources aux bénéfices des communautés locales et des pays.

Dr Isabelle NIANG

Maître de conférences à l'UCAD

Membre du Conseil d'Administration de la FIBA

Sommaire

Les points forts de l'année P6

Editorial P7

Programme A :
Aires Marines Protégées (AMP)..... P8

Programme B :
Parc National du Banc d'Arguin (PNBA)....P18

Programme C :
Espèces & Habitats.....P30

Programme D :
Capacités & Connaissances.....P38

Annexes.....P47

Les points forts de l'année 2009

Vernissage des expositions :
 « Femmes du littoral ouest-africain »,
 Photos de Cécile Lamour Bissau
 (Guinée-Bissau), 18 février 2009
 et Nouakchott (Mauritanie), 9 mars
 2009, « Au fil de l'eau ... au fil du
 Parc », Photos de François Nimal,
 Gland (Suisse), 13 mai 2009



Signature de la convention
 de financement entre la FIBA
 et l'AFD en faveur des
 écosystèmes marins en
 Afrique de l'Ouest, Dakar
 (Sénégal), 23 avril 2009



Participation de la FIBA
 au congrès mondial de
 l'Association Européenne des
 Elasmobranches, Palma de
 Majorca (Espagne),
 du 19 au 22 novembre
 2009.



Inauguration du Centre
 d'interprétation
 de Chami
 (PNBA, Mauritanie),
 30 novembre 2009.



Reconnaissance officielle
 de la Réserve Naturelle
 Intégrale de Pile Alcatraz
 et de la Réserve Naturelle
 Communautaire Gérée des
 îles Tristao (Guinée),
 décembre 2009.

Cession officielle de la
 lanche Ichiglane aux
 femmes transformatrices
 de RBueiba, PNBA
 (Mauritanie),
 15 mars 2009.



Contribution de la FIBA au
 2ème congrès mondial des
 Aires Marines Protégées
 (IMPAC2), Washington (USA),
 du 19 au 24 mai 2009.

Création du Fonds Fiduciaire
 « Banc d'Arguin and coastal
 and marine biodiversity Trust
 Fund limited » et enregistre-
 ment à la « chambre des
 sociétés » londonienne,
 23 janvier 2009.

Edito



1454 jours de formation, 135 documents, rapports et outils de capitalisation élaborés et diffusés, plus de trente conventions de partenariats et autant de contrats de consultance, sept ateliers régionaux d'envergure et trois fois plus d'ateliers nationaux ... L'année 2009 a été riche et fructueuse en activités. Vous lirez également que les résultats ont suivi : entre autres, création officielle de deux nouvelles AMP en République de Guinée, élaboration d'une feuille de route pour le processus d'analyse des lacunes du RAMPPO, cession de la gestion de la lanche « Ichiglane » à un armement de femmes de R'Gueiba, formation de vingt guides touristiques Imraguen équipés pour le guidage et l'interprétation environnementale, mise en place de mesures concrètes pour la gestion des stocks de Requins.

Et pourtant les AMP d'Afrique de l'Ouest se portent-elles mieux ? La biodiversité demeure-t-elle aussi productive et riche ? Les écosystèmes peuvent-ils et pourront-ils répondre aux demandes de plus en plus grandes des hommes ? On serait tenté de dire oui, au vu des résultats enregistrés et soulignés dans ce rapport. Seulement force est de constater que nous avons peu d'indications, peu d'éléments de suivi des impacts de nos actions. L'un des défis majeurs consiste à être capable d'évaluer les mesures prises et de suivre l'évolution de la santé de la biodiversité, un processus indispensable pour mobiliser plus avant l'ensemble des parties-prenantes. C'est notamment l'enjeu du projet BioCos que la FIBA a lancé en 2009, en partenariat avec le FFEM, l'AFD et la CSRP. En poursuivant cet effort de connaissances, nous devons nous efforcer de croiser plus largement le travail des chercheurs et l'engagement de la société civile, amener le pêcheur et le biologiste à une appréciation commune et partagée des problématiques qui intègre autant l'écologie que les contraintes économiques et sociales ; le savoir des uns est aussi valable que le savoir des autres. La FIBA va poursuivre son travail de sensibilisation vers l'action. Savoir, offrir des solutions viables et ensuite croire en ce que l'on sait pour agir. Bien sûr, il s'agit d'exposer les dangers et les risques, comme la FIBA l'a souligné dernièrement pour des thématiques aussi diverses que la pêche des praires ou l'exploitation des hydrocarbures, mais aussi de raconter et d'émerveiller, par exemple par le biais de l'exposition de magnifiques photos à Bissau et à Nouakchott en 2009 ou par la préparation de l'ouvrage sur le PNBA (à paraître) qui propose « d'écouter parler le paysage à travers le récit des acteurs du territoire ».

Au-delà de la rigueur et de l'efficacité du travail, au-delà de l'attachement pour l'action sur le terrain qui pour nous doit primer, c'est aussi l'enthousiasme et la passion que chacun des collaborateurs de la FIBA transmet superbement que je salue, engagement qui ne passe pas forcément par les pages d'un rapport annuel mais que je vous invite à rencontrer dès la prochaine occasion !

Sylvie Goyet
Directrice Générale

Programme A

Aires Marines Protégées (AMP)

Coordinatrice : Charlotte Karibuhoye



Lamin Drammeh, Conservateur du Parc National du Niumi en Gambie

« La surveillance de la partie maritime du Parc peut parfois être difficile. Grâce à un appui de la FIBA, nous avons pu faire l'acquisition d'une petite vedette de surveillance, qui ne peut transporter que six personnes. Sur cette zone, la plupart des infractions ont lieu pendant la nuit, avec des embarcations venant du Sénégal transportant jusqu'à vingt personnes. Nous avons élaboré un protocole de collaboration avec la Marine, et lorsque nous constatons des infractions, nous les appelons pour venir nous assister car nous ne sommes pas armés.

Afin de rendre ce système pleinement efficace, nous sommes en train de construire une tour d'observation pour surveiller les activités illégales entre les villages de Barra et Jinack. Cette zone est particulièrement sensible car c'est notamment un site de ponte pour les tortues marines. La vedette ne pouvant être présente tout le temps, avec cette tour, les gardes pourront surveiller en permanence et communiquer rapidement leurs observations à la Marine, afin que celle-ci puisse intervenir immédiatement ».

Introduction

La FIBA appuie, depuis 2004, la mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour les Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest. Soutenu par l'ensemble des Ministères en charge des pêches, des Aires Protégées et de l'Environnement des pays du PRCM (Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest), ce document guide traduit pour l'écorégion les objectifs 7 et 8 du Millénaire, les programmes de travail de la Convention sur la Diversité Biologique, notamment sur les Aires Protégées et sur la biodiversité marine et côtière et le plan d'action du Congrès Mondial des Parcs (Durban, 2003). Il vise l'établissement en Afrique de l'Ouest, d'un réseau régional d'Aires Marines Protégées représentatif, cohérent et fonctionnel contribuant à la conservation de la biodiversité marine et à la gestion durable des ressources halieutiques.

De par son expertise et le volume des actions mises en œuvre, la FIBA a été chargée de l'animation de la composante Conservation (AMP, conservation d'habitats clés et espèces menacées) de la phase 2 du PRCM ; elle attribue pour cela des ressources et des efforts aux actions de coordination, d'échange d'informations et de mise en réseau entre les partenaires au niveau régional.

Objectifs 2006-2010

Le programme vise le développement d'un réseau régional d'AMP cohérent et fonctionnel dans l'écorégion marine et côtière ouest-africaine contribuant à la conservation des écosystèmes et à la gestion participative des ressources naturelles, au bénéfice des populations et de la biodiversité.

Plus spécifiquement, le programme vise :

- L'appui aux processus de création de nouvelles AMP sur des sites critiques dans l'écorégion marine et côtière ouest-africaine.
- Le renforcement de l'efficacité de la gestion des AMP existantes.
- Le renforcement de la cohérence et fonctionnalité du réseau à travers la définition du statut et des enjeux des corridors et espaces critiques.
- L'institutionnalisation et opérationnalisation de l'organisation du Réseau Régional des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest – RAMP AO.
- La mise en place d'outils d'aide à la décision sur l'évolution de l'état de la biodiversité dans les AMP.



Projets

Dans le cadre du programme A, la FIBA met en œuvre les projets suivants :

1. Appui à la création de nouvelles AMP et sites de conservation (2008-2011)

Sous financement du Fonds d'Appui du PRCM, l'objectif est de contribuer à l'amélioration du statut de conservation d'écosystèmes à haute valeur écologique, socio-économique et patrimoniale dans l'écorégion marine et côtière ouest-africaine, à travers l'appui aux processus de mise en place de nouvelles Aires Marines Protégées et sites de conservation des ressources marines et côtières.

Les principaux volets de ce projet sont :

- Poursuite et consolidation des appuis à la création de nouvelles AMP en cours en Guinée (Iles de Tristao et Alcatraz) et au Sénégal (Pointe Saint-Georges et Petit Kassa en Casamance).
- Appui à la mise en place d'AMP et zones de conservation sur de nouveaux sites à haute valeur écologique et patrimoniale, notamment en Sierra Leone et Guinée.
- Appui à la mise en place de structures de concertation et de gestion représentatives des différents acteurs.
- Appui à l'établissement des états de référence dans les AMP nouvellement créées.
- Soutien à l'élaboration participative de plans de gestion dans le cadre de la création de nouvelles AMP.

2. Renforcement des AMP existantes (2008- 2011)

Sous financement du Fonds d'Appui du PRCM, ce projet contribue à la consolidation du système régional d'AMP, à travers le renforcement des capacités techniques et institutionnelles pour la gestion des AMP membres et candidates au RAMPAO et la mise en place de mécanismes d'évaluation et d'amélioration de l'efficacité de leur gestion.

Le projet intervient principalement sur les volets suivants :

- Amélioration de la gouvernance des AMP à travers un appui au fonctionnement et à la mise en place d'outils de gestion adéquats.
- Amélioration du suivi-évaluation de l'efficacité de gestion dans les AMP appuyées.
- Constitution d'un panel d'experts régionaux formés de « *task force* » sur des sujets liés à la gestion des AMP : processus de plans de gestion, surveillance, gouvernance participative.
- Développement d'outils et guides méthodologiques pour la gestion efficace et équitable des AMP.
- Capitalisation et diffusion des meilleures pratiques en matière de gestion efficace des AMP.





3. Gestion participative de l'Aire Marine Protégée Communautaire des îles Urok (2009-2012)

Sous financement de la fondation MAVA, l'objectif de ce projet, mis en œuvre par l'ONG bissau-guinéenne Tiniguena, est de renforcer l'appropriation et la gestion participative et durable des ressources naturelles et de la diversité biologique de la zone côtière des îles d'Urok au bénéfice des populations résidentes et du pays.

Pour la période 2009-2012, le projet vise :

- L'appropriation, l'implication et l'autonomie des membres de la communauté locale.
- Le renforcement de l'implication des services compétents de l'Etat dans la cogestion de l'AMPC des îles Urok.
- Une meilleure prise en compte de l'équité dans la cogestion.
- L'actualisation et la mise en œuvre du plan de gestion de l'AMPC Urok.
- L'estimation et la communication autour des effets biologiques et socio-économiques de l'AMPC des îles Urok.
- La capitalisation de l'expérience de l'AMPC Urok.

4. Appui à l'institutionnalisation du Réseau RAMPAO (2009-2011)

Sous financement de la Fondation Oak, l'objectif est d'améliorer la cohérence et la fonctionnalité du réseau régional d'AMP en Afrique de l'Ouest par un appui à la constitution et à la gestion d'AMP sur deux sites clés identifiés (Guinée et Sénégal), et le renforcement du fonctionnement et de l'efficacité du réseau RAMPAO, en particulier par l'analyse des lacunes du réseau. Ce projet est une prolongation de la phase 1 (2007-2008).



5. Appui au renforcement du RAMPAO et à la mise en œuvre de son plan de travail (2008- 2011)

Sous financement du Fonds d'Appui du PRCM, l'objectif est de consolider l'institutionnalisation du réseau RAMPAO comme outil de conservation et d'utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers d'Afrique de l'Ouest, notamment par la mise en œuvre de certains axes stratégiques de son plan de travail.

Ce projet vient en complément du projet précédent et est constitué de quatre volets exécutés respectivement par la FIBA pour les deux premiers, et par l'université de Portsmouth et l'UICN pour les deux derniers :

- Amélioration de la cohérence et de la fonctionnalité écologique et institutionnelle du RAMPAO.
- Amélioration des connaissances sur l'état des ressources et de la biodiversité.
- Evaluation de la valeur économique et sociale des AMP de l'Afrique de l'Ouest.
- Développement d'outils destinés à renforcer la durabilité financière des AMP.

6. Gestion de la Biodiversité marine et côtière ouest-africaine par le renforcement des initiatives de Conservation et de Suivi dans les Aires Marines Protégées — BioCos

Ce projet, sous financement du FFEM, pré-identifié pour accompagner le projet d'« appui à la Commission Sous-Régionale des Pêches pour la cogestion et l'intégration des Aires Marines Protégées dans l'aménagement des pêches » financé par l'AFD, se focalise sur la conservation de la biodiversité marine et côtière dans son ensemble et sur l'exemple que peut donner la mise en place de modèles régionaux d'AMP, en particulier en terme de renforcement de la gestion, du suivi des impacts et de l'éducation/sensibilisation.

Le projet BioCos est ainsi articulé sur trois volets :

1. Renforcement et développement des initiatives de conservation de la biodiversité, en particulier les AMPC (AMPC du Bamboung, AMPC Urok).
2. Mise en place de systèmes fiables de suivi des impacts écologiques et socio-économiques des AMP (en complément des mesures faites par le projet CSRP-AFD), si possible à travers des méthodes simples, réalistes et participatives.
3. Campagnes régionales de sensibilisation sur la conservation de la biodiversité marine et côtière à destination du grand public (en valorisant les acquis de l'AMPC du Bamboung).

La FIBA est maître d'ouvrage pour l'ensemble du projet. La maîtrise d'œuvre revient à Tiniguena (Urok) et à l'Océanium (Bamboung) pour le volet 1, à la FIBA pour le volet 2 et à l'Océanium pour le volet 3.



ZOOM

L'analyse des lacunes du RAMPAO



Les résultats de la mission d'appui technique ont montré que l'analyse des lacunes du RAMPAO est considérée par la plupart des partenaires comme nécessaire et pertinente. Le passage en revue des travaux réalisés jusque-là a permis d'identifier les données nécessaires à l'analyse et de définir les principes opérationnels de cette analyse. Une feuille de route a également été élaborée et des recommandations méthodologiques ont été formulées pour chaque étape.

Les principes et critères écologiques recommandés par la convention sur la biodiversité (CBD) pour le choix de sites écologiques et biologiques et pour l'établissement de réseaux cohérents devront être adoptés et guider l'analyse des lacunes du RAMPAO. Considérant l'actuelle configuration du RAMPAO, dont les AMP sont localisées en zone côtière, il apparaît impératif de prendre en compte les zones situées au large et en haute mer.

Par ailleurs, vu l'importance et l'impact des pêcheries et leurs interactions avec les AMP dans l'écorégion des côtes, l'analyse devra prendre cet aspect en compte. Le renforcement des relations avec les partenaires nationaux, régionaux et internationaux pour l'acquisition des données nécessaires et la prise en compte des éléments traditionnels et culturels de gestion des espaces et des ressources seront les autres axes prioritaires qui seront abordés en 2010.

La feuille de route proposée permettra de guider les actions à court, moyen et long terme. L'analyse des lacunes devra ainsi commencer à court terme sur la base d'informations facilement accessibles sur la répartition spatiale du réseau. A moyen terme, des analyses plus complexes pourront être réalisées avec des données supplémentaires, en vue d'identifier les aires d'importance écologique, la représentativité, la connectivité, la réplication et la viabilité du RAMPAO. Dans le long terme, l'accent devra être mis sur des actions visant à combler les principales lacunes déjà identifiées.

Deux ans après la création officielle du RAMPAO, l'analyse des lacunes s'avère être un processus qui, bien que long et coûteux, crée les conditions pour une démarche appropriée vers un réseau véritablement représentatif, fonctionnel et cohérent d'AMP en Afrique de l'Ouest.



Résultats

En 2009, des avancées ont été réalisées sur plusieurs volets clés du programme A.

Avancées dans la création de nouvelles AMP

Le résultat phare de l'année aura été la création officielle, en décembre 2009 et par décret interministériel, de deux AMP en République de Guinée. La réserve naturelle gérée des îles Tristao et la réserve naturelle intégrale de l'île d'Alcatraz ont ainsi acquis un statut officiel, après un long processus commencé en fin d'année 2004. Cette création officielle constitue un pas décisif dans la mise en place d'un système de gestion qui prend en compte les attentes et préoccupations des différentes catégories d'acteurs. Il s'agira désormais d'opérationnaliser la gestion concertée de ces deux réserves, en apportant un appui aux structures de gestion de la réserve de Tristao, tout en maintenant ou en renforçant la dynamique de concertation mise en place durant le processus de création.

Toujours en République de Guinée, un processus de mise en place d'une AMP sur le Rio Kapatchez a débuté avec des études de terrain, sous la supervision de la Direction Nationale de la Diversité biologique et des Aires Protégées (DNDAP). Comme les îles Tristao et Alcatraz, Kapatchez constitue un des six sites RAMSAR côtiers de la Guinée et un des sites clés pour la conservation des ressources marines et côtières dans ce pays. Le défi sera d'impliquer dès le début tous les acteurs locaux et non locaux engagés dans le processus de concertation.

En Casamance, le programme a innové en apportant un soutien à une association de pêcheurs locaux qui supporte la mise en place d'une aire du patrimoine communautaire rural (cf. encadré). Cette approche a démontré la nécessité d'inclure dans le programme des actions d'appui aux initiatives portées par les communautés ou acteurs locaux, en vue de la gestion durable de la diversité naturelle et culturelle. Dans un contexte institutionnel aussi complexe que celui du Sénégal, il s'agira pour cette initiative de recevoir une reconnaissance légale des autorités locales et/ou centrales, pour la mise en œuvre effective des mesures de gestion qui auront été établies au niveau local.

Au Cap Vert, les relations avec les partenaires locaux (Etat, ONG, Université) ont été renforcées grâce à deux missions conduites par le programme. La réalisation d'un document de projet pour la cartographie du patrimoine sous-marin de l'archipel est en cours.

En Sierra Leone, le programme soutient Wetlands International au niveau du projet pilote de gestion de la zone côtière en apportant un appui technique et une contribution financière sur les activités liées à la création d'AMP. Ce projet, qui a connu des débuts difficiles en 2009 liés à des conflits institutionnels, a finalement pu démarrer en fin d'année. Le projet a, dans ce cadre, appuyé le processus de concertation entre les différentes institutions impliquées en vue de la définition et la mise en place d'un montage institutionnel adéquat impliquant tous les acteurs dans la mise en œuvre de ce projet et la définition d'un plan de travail.



Renforcement des capacités de gestion



L'organisation de missions régulières de surveillance en mer et la construction d'une tour d'observation a renforcé le système de surveillance (maritime et terrestre) du Parc National du Niomi. Cette tour, située à un endroit stratégique sur la façade atlantique du Parc, permettra de contrôler et de dissuader les activités illégales, et de protéger un site de ponte pour les tortues marines. Une surveillance en coopération avec le Parc National adjacent du Delta du Saloum devra être de plus en plus recherchée. Par ailleurs, la révision du plan de gestion devra également être finalisée avec l'appui d'un consultant national.



Les résultats d'études écologiques, socio-économiques et sur les savoirs traditionnels ont été restitués aux communautés et acteurs de l'AMP de l'île de Santa Luzia et des îlots Branco et Raso et serviront de base à l'élaboration du plan de gestion de l'AMP. La Direction Générale de l'Environnement du Cap Vert a approuvé la reclassification de la réserve naturelle intégrale de Santa Luzia pour mieux encadrer l'utilisation du site par la pêche artisanale et autres usages tout en préservant le patrimoine naturel de la zone. Cette décision a relancé l'engagement des utilisateurs directs et autres acteurs clés dans le processus de création effectif de l'AMP de Santa Luzia et îlots Branco et Raso. Par ailleurs, une première version de zonage de l'AMP de Santa Luzia et îlots Branco et Raso a été également élaborée.

Sur l'archipel des Bijagos, le projet a soutenu la poursuite des activités de surveillance participative, en vue de réduire la pression de la pêche illégale dans les AMP, ainsi que la réalisation des activités de suivi écologique, particulièrement des tortues marines, des perroquets et des hippopotames. L'animation s'est poursuivie dans les villages des Parcs d'Orango (PNO) et de Joao Vieira Poilao (PNMJVP) autour de la constitution des groupes d'intérêts économiques. Les structures de gestion de la réserve de biosphère ont également été soutenues avec la réalisation de l'assemblée générale annuelle.

Cette année encore, la formation régionale en surveillance des AMP a permis de renforcer les capacités de 10 agents des différentes AMP de la sous-région en matière de surveillance nautique. Par ailleurs, ce stage a permis de former un agent formateur supplémentaire de la « task-force surveillance », portant maintenant à trois le nombre d'agents de celle-ci.

Promotion de la gestion participative des ressources côtières



La gestion participative de l'AMPC des îles Urok a été renforcée, notamment par l'élaboration et l'approbation par les différents acteurs d'un règlement intérieur pour l'AMPC. Afin de mieux prendre en compte les besoins de gestion des zones les plus sensibles, les limites et le zonage d'Urok ont été actualisés.

Dans cinq AMP de la sous-région, les besoins en termes de suivi écologique et socioéconomique ont été identifiés. Une campagne de sensibilisation a été réalisée par l'Océanium auprès des populations de l'Archipel des Bijagos en Guinée-Bissau, permettant de toucher un nombre élevé de personnes des parcs nationaux.

Renforcement du RAMPAO

L'analyse des lacunes (« Gap Analysis ») du RAMPAO (cf. encadré) a connu une avancée considérable cette année. Des principes opérationnels et des propositions méthodologiques ont été élaborés par des experts dans le cadre d'une mission d'appui technique au programme. Une feuille de route avec les activités à court, moyen et long terme a été formulée.

Deux outils complémentaires ont été testés pour la première fois afin d'évaluer l'efficacité du RAMPAO : le RAPPAM et la « check list » d'auto-évaluation des réseaux d'AMP. Le premier a permis d'évaluer simultanément l'efficacité de quinze des dix-neuf AMP membres du réseau et d'analyser les aspects liés notamment au contexte, à la planification et aux moyens disponibles, aux processus et résultats atteints et également à la conception générale du réseau. Le deuxième a permis d'analyser la cohérence écologique du RAMPAO dans son ensemble, notamment sous différents angles tels que la conception/configuration, la gestion et d'autres facteurs ayant une influence sur la cohérence écologique. Appliqués annuellement, ces outils permettront d'accompagner les progrès accomplis par le réseau.

La révision des textes juridiques du réseau a débuté. Une proposition de statuts révisés a été élaborée et diffusée aux membres et partenaires pour avis. Les statuts révisés et le règlement intérieur seront validés lors de la prochaine assemblée générale du RAMPAO en juillet 2010.

Le renforcement institutionnel du RAMPAO se poursuit. Les ministres chargés de la pêche au Sénégal et en Mauritanie, ont signé la déclaration officielle de reconnaissance formelle du RAMPAO, portant ainsi à treize le nombre des signatures ministérielles obtenues.

Le programme a contribué de manière considérable à la promotion du RAMPAO au niveau sous-régional et international, notamment à travers la participation de deux représentants de l'Afrique de l'Ouest au 2^{ème} Congrès international sur les AMP (IMPAC 2) en mai 2009 à Washington. Le programme a également soutenu la participation du Président du Réseau aux travaux de la conférence sur les changements climatiques (COP 15) en décembre 2009 à Copenhague. Ces conférences ont été d'importantes occasions de faire connaître le fonctionnement et les activités du RAMPAO, mais également d'échanger avec d'autres réseaux et acteurs de la conservation marine et côtière.



ZOOM

L'initiative *Kawawana* en Casamance



Kawawana est un acronyme se référant à l'expression Diola *KApoye WAfwolale WAta NAnang* qui signifie « préserver notre patrimoine ancestral ». Cette initiative a été lancée par plusieurs pêcheurs regroupés au sein de l'Association des Pêcheurs de la Communauté Rurale de Mangagoulack (APCRM) en Casamance, désireux de s'impliquer dans la gestion des ressources naturelles pour sauvegarder leurs villages et leurs milieux de vie.

Dans cette région comme partout ailleurs, la pêche est devenue de plus en plus difficile, et l'exode des jeunes frappe la région. Ayant entendu parler des Aires Marines Protégées et des bénéfices qu'elles peuvent apporter aux communautés, Salatou Sambou, Président de l'APCRM conduisant l'initiative Kawawana, a su dès le départ s'entourer et mobiliser les appuis mis à disposition par la FIBA et d'autres partenaires pour lancer ce projet de création d'une AMP.

Cette initiative se veut exemplaire car la démarche est venue des pêcheurs eux-mêmes, qui ont sollicité les partenaires extérieurs pour des appuis ponctuels, afin de créer une Aire du Patrimoine Communautaire (APAC). Ce type d'Aire Protégée est géré directement par la communauté, dans le but de préserver son patrimoine historique, culturel et environnemental.



Ainsi, la FIBA, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'ONG CENESTA ont appuyé cette démarche pour fournir à l'APCRM les éléments nécessaires au bon démarrage du processus, comme la réalisation des états des lieux socio-économiques, halieutiques et écologiques. Les experts qui ont réalisé ces missions ont travaillé en synergie avec la population, dans une démarche de partage d'expérience. Des méthodes de suivis simples ont été élaborées, afin qu'elles soient mises en oeuvre par la suite par la communauté. Les bases d'une bonne gouvernance ont également été posées, afin que la communauté soit préparée à la mise en place des règles de gestion qu'elle aura elle-même décidée. Enfin, la FIBA a également aidé l'APCRM à préparer la mise en place des activités de surveillance, à travers la formation et l'acquisition d'équipements nécessaires.

Les Aires Marines Protégées communautaires sont des outils prometteurs qui émergent de plus en plus dans la région. A l'image de l'initiative Kawawana, le but est de mettre en place un système de gestion autonome dont les règles et leur application sont placées sous la responsabilité de la communauté, afin d'offrir de nouveau, comme le disent les artisans de Kawawana, une « *bourong badiake* », une « bonne vie ».



Les résultats de l'année en résumé

- Création officielle de deux nouvelles AMP en République de Guinée : la Réserve naturelle gérée des îles Tristao et la Réserve naturelle intégrale de l'île d'Alcatraz.
- Appui à une association de pêcheurs locaux qui supporte la mise en place d'une aire du patrimoine communautaire (Kawawana) au Sénégal.
- Renforcement du système de surveillance du Parc National du Niuni.
- Formation de dix agents des différentes AMP de la sous-région et d'un agent formateur en matière de surveillance maritime.
- Elaboration et approbation d'un règlement intérieur et actualisation des limites et du zonage de l'AMPC Urok.
- Identification des besoins en termes de suivi écologique et socioéconomique dans cinq AMP de la sous-région.
- Définition des principes opérationnels et méthodologiques et d'une feuille de route pour le processus d'analyse des lacunes (« Gap Analysis ») du RAMPAO.
- Réalisation du premier exercice participatif d'évaluation conjointe de l'efficacité du RAMPAO.
- Révision des textes juridiques du RAMPAO.
- Signature par les ministres chargés de la pêche au Sénégal et en Mauritanie, de la Déclaration officielle de reconnaissance du RAMPAO.



Programme B

Parc National du Banc d'Arguin (PNBA)

Coordinateur : Antonio Araujo



Barikalah Ould Kheirat, ancien chef du village d'Arkeiss (PNBA) ; éleveur nomade de la tribu des El Guera, il fait partie de la population résidente du Parc.

« Dans les années 50, les Imraguen vivaient surtout de la pêche aux mulets jaunes avec les filets à épaule. Nous transportions à dos de chameau, du titeerc (plante locale utilisée pour la fabrication des filets à épaule), de la laine, du tishtar de viande, du beurre, Ils nous donnaient en échange, le tishtar de poisson.

Les pêcheurs canariens ont laissé derrière eux les lanches à voile, et de nouvelles techniques de pêche.

La pêche est devenue une activité commerciale et les relations entre les deux groupes ont changé.

Le PNBA n'a pas donné aux nomades l'attention qu'ils méritent. Nous disposons d'une association et nous souhaitons être considérés au même titre que les pêcheurs, principaux interlocuteurs du PNBA mais qui ne veulent pas parler de l'avenir. Sur la côte, les ressources semblent inépuisables mais nous savons que ce n'est pas le cas.

L'argent a pris le devant sur l'honneur et avec ceux qui ne cherchent que leurs profits, rien ne changera. Il faut que les promesses tiennent.»

Introduction

Créé en 1976, le PNBA, institution mauritanienne et site reconnu site « Ramsar » en 1982 et site du Patrimoine Mondial de l'Unesco en 1989, est devenu « Don à la Terre » en 2001. Ses caractéristiques en font une des plus importantes AMP au monde : 12 000 km² de territoire maritime et terrestre ; un tiers de la côte mauritanienne ; 1 000 km² d'herbiers marins et vasières ; 60% des fonds de moins de 20 mètres de profondeur de la ZEE du pays ; plus de 2 millions d'oiseaux d'eau en hiver.

Le PNBA a pour mission d'assurer la conservation de la biodiversité et de promouvoir un développement socioéconomique durable et respectueux de l'environnement et des valeurs culturelles des populations résidentes.

Ces dernières années, le Parc a vu croître les atteintes à son intégrité. Ces risques sont liés d'une part au nouvel axe routier implanté le long de sa limite est, facilitant entre autres le développement de la pêche locale par la proximité du mareyage et des marchés d'exportation, et d'autre part à la raréfaction des ressources halieutiques et à l'augmentation des activités maritimes à l'extérieur de ses frontières (émergence de nouvelles pêcheries, circulation de tankers et exploitation pétrolière). D'importants aménagements de l'espace littoral mauritanien (aménagement routier et aérien, port de pêche artisanale) sont aussi prévus dans l'avenir proche, rehaussant davantage les défis de conservation de la biodiversité déjà assez importants.

Ces pressions croissantes soulignent l'importance d'une gestion efficace et d'une modernisation de l'organisation, à travers la mise en place de nouveaux outils de gouvernance performants (plan de gestion, règlement intérieur, organigramme, budget consolidé, plan d'affaires, suivi de l'efficacité de gestion), ainsi qu'une planification annuelle rigoureuse et adaptée aux objectifs de conservation et de développement durable.



Les actions de la FIBA s'inscrivent dans la logique du Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc, à travers la mise en œuvre de projets mais aussi par la mise à disposition d'un conseiller auprès du Directeur du PNBA et par un appui institutionnel.

L'autonomisation progressive de l'institution et le renforcement des capacités de son personnel à la gestion du Parc sont les objectifs clés du programme B de la FIBA. La gestion participative est institutionnalisée et la gestion logistique et technique de la surveillance maritime est assurée par le personnel national. Le Fonds Fiduciaire, garant de la pérennité financière du site est créé. L'état mauritanien est actuellement le premier bailleur du PNBA.

D'importants progrès ont été réalisés ces dernières années, en particulier en termes de renforcement des capacités de gestion du PNBA. Nonobstant, la pression de la pêche Imraguen progresse, les captures de sélaciens augmentent et les accords issus de la gestion participative sont souvent ignorés.

Le projet RARES, élément clé du dispositif du PNBA de 2005 à 2009 est venu à terme. Le soutien de la FIBA au PNBA se poursuit à travers un nouveau projet d'appui à la surveillance et à la gestion participative « SurMer » (2010-2015) mais l'identification et la mise en œuvre de nouvelles stratégies d'intervention en support de la société civile et du développement des capacités des populations résidentes reste à l'ordre du jour et constituera une des priorités de la FIBA au PNBA dans les années à venir.



Objectifs 2006-2010

- Promouvoir l'amélioration et l'adaptation de l'institution PNBA aux priorités d'intervention identifiées dans le PAG, aux vues des recommandations de l'audit organisationnel.
- Mettre en œuvre un système de suivi et d'évaluation de l'efficacité de gestion du PNBA et capitaliser son expérience au profit du réseau régional des AMP.
- Mettre en place un financement durable du PNBA.
- Réguler d'un commun accord avec les résidents l'accès aux ressources et mettre en œuvre des mesures d'accompagnement pour une pêche durable et responsable.
- Consolider les mécanismes de gestion participative.
- Optimiser la surveillance et le contrôle des activités humaines.



Projets

L'appui de la FIBA en 2009 a permis de poursuivre ou d'initier la mise en œuvre des projets suivants :

1. Régulation de l'Accès à la Ressource et Surveillance dans le PNBA (Projet RARES 2005 – 2009)

Principalement sous financement de la Fondation MAVA et du FAP du PRCM, le projet RARES, fruit d'une politique de soutien international au PNBA, est arrivé à terme. Il visait la gestion durable de la pêche Imraguen et la mise en place d'un système efficace de surveillance et contrôle dans le Parc.





Cette dernière année, les efforts se sont concentrés sur :

- La remise à niveau des coopératives villageoises.
- Le maintien des soutiens aux activités économiques à faible impact sur l'environnement.
- L'évaluation du processus de gestion participative en cours et l'analyse de la valeur juridique des accords et décisions prises d'un commun accord entre le PNBA et les structures représentatives des populations résidentes.
- Le développement d'une proposition de zonage globale de l'espace maritime du PNBA basée sur le suivi des pêcheries et les nouvelles données sur l'écobiologie de tilapias, poissons chat et courbines.
- Le renforcement des mesures de dissuasion appliquées à la pêche illégale.
- Une meilleure information des pêcheurs sur le cadre légal en vigueur et sur l'importance du PNBA pour le renouvellement des ressources.
- Le soutien au système de surveillance maritime.
- L'évaluation de la valeur économique du PNBA.
- L'évaluation finale du projet.

2. Wings Over Wetlands WOW (2008 – 2009)

Ce projet est mis en œuvre par Wetlands International et le PNBA sous financement de la Fondation MAVA et du GEF. Il a comme principaux résultats attendus la mise en œuvre d'une stratégie d'écotourisme ornithologique pour le PNBA et la constitution d'une équipe de guides locaux pour assurer l'encadrement des visiteurs.

Cette année, les efforts se sont concentrés sur :

- L'élaboration de la stratégie pour le développement du tourisme ornithologique dans le PNBA.
- L'inclusion dans le nouveau plan d'aménagement du Parc des principales activités identifiées dans le cadre de la stratégie pour l'écotourisme ornithologique.
- La poursuite de la formation des guides locaux à l'interprétation environnementale et au guidage ornithologique.
- L'identification des sites clés pour l'observation des oiseaux dans le PNBA.
- La construction de deux affûts pour l'observation des oiseaux.



3. Composante PNBA du Mauritania Support Project (2008 – 2009) – WWF WAMER

Sous financement du WWF-Pays Bas et sous exécution du WWF-WAMER, ce projet a comme objectif principal d'appuyer l'émergence en Mauritanie d'une politique durable de gestion des pêches. La composante PNBA, mise en œuvre par la FIBA et le PNBA, propose un renforcement des activités de communication environnementale et des moyens de surveillance maritime dans le Parc.

Cette année, les efforts se sont concentrés sur :

- La réalisation d'une visite d'étude à la Réserve du Cap Blanc destinée aux élèves des écoles du PNBA.
- La construction de trois abris pour les vedettes BW réhabilitées courant 2008.
- L'achat de quatre moteurs destinés aux nouvelles vedettes de surveillance.

4. Atlas des paysages du PNBA (2009 - 2010)

La réalisation d'un Atlas des Paysages est un projet novateur destiné à faire connaître au grand public les aspects écologiques, paysagers, historiques et sociaux des Aires Marines Protégées sur lesquelles intervient la FIBA. Le premier guide de la série est consacré au territoire du Parc National du Banc d'Arguin.

Cette année, les efforts se sont concentrés sur la mise en place du projet :

- Élaboration d'une typologie et choix des paysages à traiter.
- Identification d'un éditeur pour l'ouvrage.

Une première mission de terrain a été réalisée en fin 2009. L'ouvrage doit être publié en octobre 2010.

A noter également que le coordinateur de programme apporte un appui technique à différentes initiatives du PNBA et que la FIBA accompagne les efforts de modernisation de l'institution. En particulier :

- Dans le cadre du protocole d'accord en matière de Parcs nationaux et autres Aires Protégées entre le Gouvernement de la Mauritanie et l'organisme Autonome des Parcs Nationaux d'Espagne (OAPN), la FIBA a accompagné le démarrage des travaux de construction du centre d'interprétation du PNBA à Chami, et la réalisation d'une formation à la pêche responsable organisée dans le PNBA par CBD Habitat.
- Dans le cadre de ce même protocole, la FIBA met en œuvre, sous exécution de l'UNESCO, un projet pour la réalisation de deux documentaires sur le PNBA et les autres Aires Protégées de Mauritanie.
- La FIBA collabore étroitement avec les activités du programme d'Appui institutionnel et technique au Parc National du Banc d'Arguin (ProGRN-PNBA) de la Gtz.
- Le processus de création et, aujourd'hui, d'opérationnalisation du Fonds Fiduciaire PNBA/Mauritanie est appuyé par la FIBA et suivi avec attention par la directrice et le Président.



Résultats

Réduction de l'impact écologique de la pêche des lanches



Malgré les efforts déployés, les volumes de captures de sélaciens pélagiques et semi-pélagiques sont en augmentation depuis plusieurs années, surtout pendant la saison de pêche à la courbine. Ce mauvais résultat doit pourtant être relativisé par la disparition des captures de raies guitares et requins nourrices, deux espèces ciblées avant l'arrêt de la pêche aux sélaciens en 2003. La pression de pêche se serait ainsi déplacée loin des vasières qui sont les zones les plus sensibles de l'ensemble de la réserve protégée et des habitats irremplaçables pour ces espèces menacées.

Les analyses de l'IMROP publiées en 2009 ont montré qu'en 2008 les captures de sélaciens pélagiques et semi-pélagiques ont été de l'ordre de 1 500 tonnes. Deux espèces, *Rhinoptera marginata* et *Rizoprionodon acutus* ont constitué 41% du total des captures de la pêche Imraguen en 2008. Il s'agit d'une pêche ciblée, pratiquée lors de la pêche aux courbines au cours de laquelle le pourcentage de captures accessoires ne devrait pas dépasser 30% des captures de courbines. Pour contrecarrer cette tendance alarmante, la direction du PNBA a déployé des efforts particuliers pendant la saison 2009. Une brigade mobile a séjourné sur le terrain les deux mois clés de la période de capture de sélaciens et une diminution nette des débarquements a été confirmée de visu. Le suivi des débarquements par l'équipe de surveillance du PNBA sera renforcé courant 2010 pour assurer le respect des accords issus du processus de gestion participative.

Gestion participative



L'augmentation exponentielle des captures de sélaciens souligne l'échec du processus de gestion participative et remet en cause la structure d'application des règles. C'est pourquoi le renforcement des systèmes de régulation socioéconomique sur place et la diversification d'activités rémunératrices doivent continuer à faire l'objet d'efforts pour renverser la tendance actuelle. L'émergence d'acteurs locaux issus de la société civile (coopératives, associations socioprofessionnelles ou ONG) apparaît aujourd'hui comme une alternative à un processus de gestion participative actuellement inefficace, malgré l'existence de mécanismes de gouvernance partagée et institutionnalisée. Ces nouveaux acteurs semblent permettre une meilleure communication avec les habitants du Parc. Leur renforcement pourrait faire apparaître des solutions face à la dépendance des pêcheurs vis-à-vis des mareyeurs et gros armateurs qui ont une forte influence sur les stratégies de pêche.

Valorisation des savoir-faire traditionnels et appui au développement local

L'appui aux femmes transformatrices et à la pratique de techniques de pêche responsable s'est poursuivi en 2009 à travers l'équipe du PNBA. La rétrocession des tikitts communautaires de transformation du poisson a été finalisée et leur utilisation par les groupements de femmes est encadrée par le PNBA. La qualité du produit commercialisé au bureau d'accueil de Nouakchott reste bonne, les femmes maîtrisent le triage et l'emballage.

La lanche « Ichiglane » du Parc (cf. encadré) a été mise à disposition des femmes de R'Gueiba à partir de mars 2009 moyennant l'acceptation d'un cahier des charges assurant son utilisation exclusivement dans le cadre d'activités de pêche responsable et d'appui à la préservation des savoir-faire traditionnels. Son exploitation a permis d'assurer non seulement le ravitaillement des femmes en poissons pour la transformation mais également les besoins des villageois. Cette opération, outre son intérêt économique, a revalorisé socialement les femmes qui se sont montrées à la hauteur de leurs responsabilités liées à cette activité.

La remise à niveau des coopératives initiée en 2008 s'est poursuivie en 2009. Un travail de formation et d'accompagnement a été réalisé essentiellement sur les villages de Mamghar, R'Gueiba, Teichott et Tessot. Les coopératives d'Iwik, Ten Alloul et Arkeiss ne semblent pas viables et leur dissolution est à l'ordre du jour. Les acquis du travail réalisé depuis 2008 sont importants mais fragiles. En effet malgré les élections et les assemblées générales, les coopératives ne sont pas encore autonomes et le développement de leurs activités demande un suivi rigoureux qui n'est pas, pour l'instant, assumé par les agents de terrain. La bonne gestion de ces coopératives souffre du manque de compétence en la matière parmi les villageois qui ne parviennent pas à régler certains dysfonctionnements graves comme l'absence de politique de recouvrement des crédits en souffrance. La coopérative « Ittihad » des charpentiers traditionnels gère de manière autonome et transparente, depuis maintenant deux ans et moyennant un cahier des charges, le chantier qui lui a été rétrocédé en 2008 par le PNBA.

Avec l'appui de la FIBA, deux consultations ont été organisées pour dresser des stratégies d'intervention dans les domaines de la santé et de l'éducation, afin d'améliorer l'actuelle situation des services de base disponibles dans le PNBA. L'éducation est un domaine clé pour l'avenir du Parc, indispensable au renforcement des capacités des populations résidentes et à leur pleine participation aux prises de décisions relatives à sa gestion.

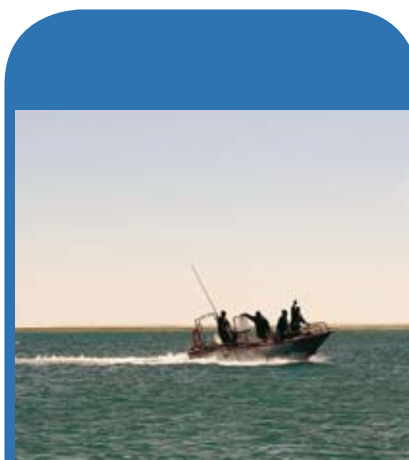
Surveillance et contrôle

Face à l'impact négatif croissant de la pêche des lanches sur les ressources du PNBA, celui-ci a engagé des actions visant à contenir cette pression interne. Une brigade de surveillance a suivi les débarquements pendant la saison de pêche à la courbine et a ponctuellement endigué le ciblage de sélaciens. Le nombre de puits de transformation de sélaciens a été limité et la vigilance des unités de surveillance se porte davantage sur les activités de la pêche des lanches.

La mise en œuvre du protocole conclu entre le PNBA et la Délégation à la Surveillance des Pêches et du contrôle en Mer (DSPCM) reste extrêmement satisfaisante. Cette année, onze agents ont été assermentés. Après des négociations avec la DSPCM, la grille des amendes des infractions commises sur l'espace maritime du PNBA a été révisée à la hausse.

Une rencontre, organisée entre la Direction du PNBA et celle de la Pêche artisanale (DPAC), a permis d'établir une convention institutionnalisant de nouveaux modes de collaboration et un suivi plus efficace de l'activité de pêche dans le PNBA. La mise en place d'une réunion trimestrielle entre les deux administrations y a également été décidée. Grâce à ce partenariat, la liste des lanches autorisées au PNBA a été validée et une procédure commune pour les mutations de propriété de lanches et les demandes de réhabilitation adoptée.

Avec un appui financier du WWF WAMER, trois nouveaux abris ont été construits pour accueillir les vedettes Boston Whaler réhabilitées récemment et quatre nouveaux moteurs ont été achetés pour renforcer la capacité d'intervention actuelle.



ZOOM

Bon vent aux femmes de R'Gueiba avec la lanche Ichiglane



Ichiglane, premier prototype de lanche à gréement latin, a vu le jour dans le chantier de R'Gueiba en 1998. Réalisée grâce au financement de la FIBA dans le cadre de la réhabilitation du patrimoine maritime des embarcations à voile du PNBA, elle a été donnée par la FIBA au PNBA dès sa mise à l'eau à des fins de recherche, de suivi ornithologique et de pêche expérimentale.

Après plusieurs années de services, le PNBA et la FIBA ont décidé de réhabiliter la lanche.

C'est dans les chantiers navals de R'Gueiba qu'Ichiglane a été réhabilitée puis attribuée, en mars 2009, à un groupement de femmes armateurs de R'Gueiba après discussions avec l'ensemble des groupements de transformatrices du village qui avaient exposé leurs problèmes concernant l'accès aux produits de la pêche vis-à-vis de la concurrence et des pratiques de monopolisation des captures par les mareyeurs. Pour assurer la bonne gestion d'Ichiglane, une convention et un cahier des charges ont été discutés, approuvés et signés entre toutes les parties.

Le 15 mars 2009, une fête d'inauguration, organisée par les villageois, a officialisé la mise à l'eau de l'embarcation.

Un bilan de l'activité, établi par le PNBA en début d'année 2010, conforte la transparence de la gestion de cette lanche qui demeure la propriété du Parc et l'efficacité du système de suivi et de coordination impliquant les femmes armateurs, l'agent du PNBA et celui de l'IMROP en poste à R'Gueiba.

Au niveau financier les femmes armateurs ont largement couvert les amortissements et les frais d'entretien de l'embarcation et du matériel de pêche pour l'année 2009. Elles ont bénéficié d'environ 25% des captures qu'elles ont transformées et revendues par leurs filières traditionnelles.

Le chiffre d'affaires net de la lanche a atteint une moyenne mensuelle de 400 € mettant en évidence la rentabilité de la pêche dans le PNBA. Le filet mulot et la ligne ont été les seuls engins utilisés à bord. La pêche à la courbine n'a pas été pratiquée par la lanche et les captures accessoires de raies et requins ont été de l'ordre de 10% des captures totales (1,5 tonne sur une capture globale de 15 tonnes au long de sept mois d'activité).

A R'Gueiba, les femmes vendent du leklhé (poudre de poisson) pratiquement toute l'année, ce qui est un indicateur de la réussite de cette initiative.



Education à l'environnement

Une visite d'étude à la Réserve du Cap Blanc destinée aux élèves des écoles du PNBA a été organisée par le PNBA en collaboration avec le WWF WAMER. La publication d'un livre et de deux jeux de cartes destinés aux enfants des écoles du Parc est en cours de réalisation pour renforcer les outils d'éducation à l'environnement à la disposition des instituteurs.

Une formation en éducation à l'environnement destinée à améliorer les compétences du personnel du PNBA, des instituteurs locaux et de la société civile, a été réalisée avec l'appui du programme D de la FIBA.

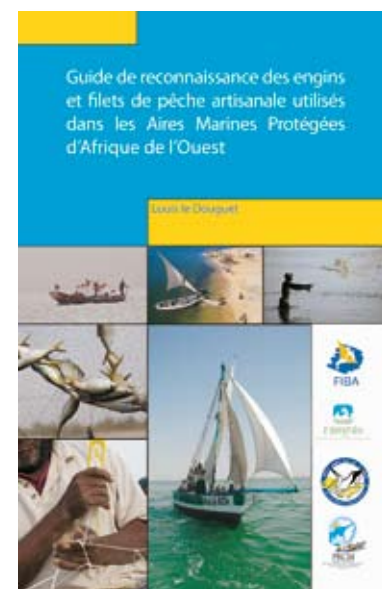
Renforcement des activités de communication et promotion du PNBA

Des campagnes d'information pour les pêcheurs ont été organisées par les équipes du Parc et de la DSPCM, à Nouakchott et Nouadhibou ainsi que dans tous les villages et campements côtiers entre N'Diogo et la frontière nord du PNBA.

Un guide de reconnaissance des engins et filets de pêche artisanale, destiné aux agents de conservation des AMP du RAMP AO et aux pêcheurs, a été publié sous financement RARES et une formation à la pêche responsable a été organisée dans les plus importants villages du PNBA avec l'appui du programme B.

L'expérience du PNBA en matière de gestion d'une AMP et plus particulièrement en matière de surveillance maritime a pu être partagée avec le Parc National d'Orango (Guinée Bissau) grâce à une visite d'échange des gestionnaires du PNO sur le Parc.

L'élaboration d'un Atlas des Paysages est en cours au PNBA. Les différents paysages sélectionnés seront présentés à travers le regard des acteurs du territoire, qu'ils soient pêcheurs, hommes ou femmes, responsables de projets, scientifiques, agents du Parc, touristes ou éleveurs.



Développement de l'écotourisme ornithologique

Plusieurs modules de formation en français ainsi que sept cours techniques, théoriques et pratiques sur les valeurs naturelles et patrimoniales du PNBA ont été dispensés aux « étudiants-guides » issus de la population locale.

La stratégie pour le développement de l'écotourisme ornithologique dans le Parc est finalisée et son contenu a été inclus dans le Plan d'Aménagement et Gestion du PNBA pour la période 2010 - 2014. Les sites clés pour l'observation des oiseaux ont été identifiés, la construction de deux affûts pour l'observation des oiseaux est démarrée et une charte de comportement destinée aux touristes a été élaborée.



Renforcement des outils de gestion

Un nouveau Plan d'Aménagement et de Gestion a été élaboré par l'équipe du PNBA pour la période 2010 – 2014, avec le concours des principaux acteurs et parties prenantes à la gestion du PNBA. L'excellente collaboration entre la GTZ et la FIBA et la parfaite complémentarité d'efforts entre les programmes respectifs au sein du PNBA ont été des atouts importants à l'élaboration de ce document clé.

La comptabilité de l'ensemble des projets et de la subvention de l'Etat a été audité et validée par un bureau européen. L'évaluation trimestrielle du rythme d'exécution du Plan d'Action Annuel a été réalisée sous la coordination de la chargée du suivi-évaluation du PNBA. La qualité et la périodicité du rapportage technique interne a progressé et la planification est devenue un mot clé du vocabulaire de l'équipe des gestionnaires du Parc. Ce contexte est favorable à la progression des appuis de la coopération bilatérale.



Pérennisation financière

Le Fonds Fiduciaire, a été officiellement créé le 23 janvier 2009 sous le nom de « Banc d'Arguin, and coastal and marine biodiversity Trust Fund limited » et enregistré à la « Chambre des sociétés » londonienne. Il s'agit d'une « société à responsabilité limitée par garantie » de droit anglais, dont le siège social est à Londres. La reconnaissance d'utilité publique est en phase finale et doit être obtenue dans le courant du premier semestre 2010.

L'objectif du Fonds est, dans un premier temps, de contribuer au financement des actions de conservation et de développement durable du PNBA sur la base de son Plan d'Aménagement et de Gestion et, dans un second temps, la conservation et le développement durable des autres AMP marines et côtières mauritaniennes, sous réserve de la validation par le Conseil d'Administration et du respect de certains critères d'éligibilité.

Les membres institutionnels du Conseil d'Administration, à savoir deux représentants de l'Etat mauritanien, un représentant d'une ONG internationale de conservation et deux représentants des bailleurs de fonds parmi les donateurs ont été confirmés fin 2009. Deux membres de la société civile, sur validation des membres institutionnels, compléteront prochainement la composition du Conseil.

Le Fonds est un fonds de dotation dont seuls les revenus seront mis à disposition. L'état mauritanien a déjà investi 500 000 euros sur un compte de dépôt ouvert au Trésor Public à Nouakchott. Des démarches pour capitaliser le Fonds sont en cours auprès de différents partenaires financiers (coopérations bilatérales allemande, française, espagnole, GEF, MAVA, sociétés privées.)

Evaluation finale de la mise en œuvre du projet RARES

L'évaluation externe du projet RARES (juin 2009) a souligné des impacts globalement visibles et positifs à court terme, puisque le PNBA a réussi à endiguer la pêche illégale dans le Parc et relancer les productions traditionnelles, apanage des femmes, réalisant de la sorte une revalorisation économique et sociale d'un pan de la communauté Imraguen fortement marginalisé avec les nouvelles pêcheries. A long terme, l'analyse révèle que ces impacts sont plus difficiles à mettre en avant. Les succès de la surveillance peuvent être réduits à néant dès que la vigilance actuelle est levée. Cette dimension n'est donc pas l'affaire d'un projet mais bien plus du PNBA qui doit la prendre en charge comme prérogative.

L'évaluation rapporte d'autre part que l'impact du projet RARES est significatif sur la manière dont l'IMROP et la DSPCM perçoivent leur mandat. Ces institutions ont été graduellement amenées à considérer le PNBA comme faisant partie de l'espace marin et côtier au même titre que celui qui s'étend partout ailleurs en Mauritanie. Elles ont ainsi progressivement intégré le PNBA au chapitre des responsabilités et prérogatives nationales. Le rapprochement du PNBA avec l'IMROP et la DSPCM s'est considérablement développé au cours du projet RARES. Aujourd'hui chacun sait qu'il a un rôle fondamental à jouer dans la préservation de la nature au sein du Parc.

Enfin, il est souligné que l'impact du projet RARES sur la mise en place des politiques publiques dédiées à la conservation de la nature est positif. En faisant preuve d'autant de dynamisme et particulièrement en permettant au PNBA d'opérer avec des nouvelles compétences, le projet RARES a montré ce qui pouvait être fait en matière de protection des ressources naturelles et notamment par la mise en place d'un système de surveillance efficace. L'impact positif doit toutefois être modéré au vu des difficultés rencontrées quant à la régulation de l'accès dans le Parc.

Ces éléments seront pris en compte dans la définition des mesures supplémentaires d'appui de la FIBA au PNBA.



ZOOM

L'éducation à l'environnement dans le PNBA et la Réserve du Cap Blanc - un nouveau défi



Depuis juin 2008, la Réserve Satellite du Cap Blanc dispose d'un centre d'accueil des visiteurs dénommé « Centre d'Interprétation Environnementale » et d'un sentier de découverte Nature. Ces infrastructures ont été bâties en collaboration étroite et avec l'appui de la Coopération Espagnole, de l'OAPN d'Espagne, des ONG CBD Habitat et Annajah, de la FIBA et du PNBA. La recherche de financements pour le développement d'un projet d'éducation à l'environnement est en cours. Ce projet s'appuiera particulièrement sur l'implication de la jeunesse (scolarisée et non scolarisée), considérée comme messagère de la nouvelle conscience environnementale. Les enseignants seront formés à mieux appréhender les enjeux de la conservation et restitueront leur savoir durant les enseignements de sciences naturelles et au cours de sessions d'animation organisées à l'école.



Cette politique d'intervention et de collaboration entre différents partenaires du PNBA a fait école et la construction du centre d'interprétation à l'environnement de Chami, financé par l'OAPN, est actuellement en cours au PNBA. Celui-ci, situé au cœur du nouvel axe reliant les deux plus importantes villes du pays, a pour objectif l'éducation à l'environnement et l'information des populations résidentes et des visiteurs du PNBA aux problématiques de la gestion durable des ressources marines et de la conservation de la nature. Il s'agit d'orienter les visiteurs du centre (écoliers, touristes, etc.) à travers une exposition permanente leur facilitant l'interprétation du patrimoine, la découverte des sites clés et des services écologiques et socioéconomiques rendus par le PNBA.

Le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, Chargé de l'Environnement et du Développement Durable de Mauritanie, le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et à l'Eau du Royaume d'Espagne, le Wali et le Hakem de Dakhlet Nouadhibou, le Directeur de l'OAPN, le Directeur général du PNBA et le Directeur des Aires Marines Protégées en Mauritanie ont assisté à la cérémonie de la pose de la première pierre. L'inauguration officielle du centre est prévue fin 2010.



Les résultats de l'année en résumé

- Confirmation de la rentabilité des activités de pêche responsable à travers la cession de la gestion de la lanche du PNBA « Ichiglane » à un armement de femmes de R'Gueiba et le suivi fin de son activité respectant un cahier de charges.
- Validation de la liste des lanches autorisées au PNBA par le Ministère des Pêches et signature d'une convention entre la Direction du PNBA et la Direction de la Pêche Artisanale et Côtière portant sur un suivi conjoint de la flottille de lanches.
- Assermentation et formation des agents de terrain sur le cadre légal du Parc et mise en place d'un manuel de procédure.
- Révision à la hausse de la grille des amendes appliquées par la Commission de Transaction pour la pêche artisanale pour les infractions commises sur l'espace maritime du PNBA.
- Poursuite dans le cadre du projet WOW de la formation de 20 guides touristiques Imraguen, dont cinq femmes, équipés pour le guidage et l'interprétation environnementale.
- Élaboration participative du nouveau PAG (2010-2014) du PNBA coordonnée par l'équipe du Parc.
- Confirmation, par l'évaluation externe du projet RARES, de la capacité du PNBA à gérer efficacement son système de surveillance.
- Création officielle du Fonds Fiduciaire le 23 janvier 2009, nomination des membres institutionnels de son Conseil d'Administration.



Programme C

Espèces & Habitats

Coordinateur : Mika Diop



Ahmed Ould Medou Vice président de la coopérative des pêcheurs d'Iwik

Avant nous pensions que le Parc protégeait les oiseaux pour les touristes. Mais ils sont bien sûr importants ; certains oiseaux peuvent nous montrer la présence de poissons. Par exemple, si on voit la sterne royale plonger, on dit qu'il y a des dorades. Ou encore les pélicans, s'ils sont regroupés dans une zone, généralement il y a beaucoup de mullets.

Mais nous voulions aussi connaître pourquoi les oiseaux sont si importants pour vous et tout ce monde qui se déplace à longueur d'année pour venir les voir.

Avant les Imraguens avaient l'habitude de consommer les oiseaux d'eau, surtout les poussins de pélicans et les flamants. Mais depuis 2004 nous avons cessé. Nous avons compris que ce sont nos oiseaux, on protège même les îles, personne ne peut débarquer maintenant dans les îles. Aussi, si on voit des chacals qui dérangent les oiseaux en période de reproduction, nous descendons des lanches pour les chasser.

Introduction

La FIBA intervient en appui aux partenaires institutionnels et non gouvernementaux d'Afrique de l'Ouest, en étroite collaboration avec la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP) afin de promouvoir le développement de cadres de gestion concertée et de plans d'action écorégionaux pour les espèces et habitats spécifiques.

L'adoption et la mise en œuvre du Plan Sous-Régional d'Action Requins, constituent une des premières initiatives régionales de gestion et de conservation des ressources vulnérables.

Une forte demande pour les produits halieutiques ainsi qu'une pêche lourdement industrialisée conduisent non seulement à la diminution de la productivité de stocks ciblés mais aussi à la modification, à l'appauvrissement des écosystèmes et, inexorablement, à un changement profond des équilibres écologiques dans la sous-région.

Ainsi, l'état de conservation de certaines espèces patrimoniales en Afrique de l'Ouest, telles les tortues marines, le poisson-scie ou la spatule blanche est inquiétant. Des efforts particuliers à la fois sur site et au niveau régional et politique doivent être engagés.

Objectifs 2006-2010

Le programme Espèces & Habitats a pour objectif général la mise en place d'outils de gestion et le renforcement des capacités afin d'améliorer la conservation des espèces et des habitats.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Appuyer le secrétariat permanent et les Etats Membres de la Commission Sous-Régionale des Pêches -CSRP- pour la mise en œuvre du Plan Sous-Régional d'Action pour la conservation et la gestion des Requins*.
- Soutenir le développement de Plans d'Action Régionaux pour la conservation d'espèces à valeur patrimoniale.
- Appuyer la mise en place de plans d'aménagement participatifs pour l'exploitation durable des stocks partagés.
- Soutenir des actions de conservation d'habitats et d'espèces d'importance écologique et économique pour les acteurs des zones côtières, en particulier dans les AMP ciblées.

* : Le terme Requins, écrit avec une majuscule, désigne les raies et les requins.



Projets

Durant l'année, la FIBA a appuyé les projets suivants :

1. PSRA - Plan Sous-Régional d'Action Requins (2008 - 2011)

Piloté par la CSRP, ce projet sous financement du FAP du PRCM a pour objectif général la conservation et la gestion durable des populations de Requins.

Il s'agit précisément pour ce projet de :

- Produire des outils de gestion des populations de Requins et harmoniser les législations.
- Appuyer la reconversion des acteurs spécialisés dans la filière Requins.
- Mettre en place un observatoire des sélaciens en Afrique de l'Ouest.
- Valoriser et consolider l'expérience du projet par un effort de capitalisation.

2. Femmes & Coquillages (2004 - 2010)

Sous financement de la Fondation MAVA, ce projet, mis en oeuvre par ENDA Graf Sahel pour la composante terrain et l'IRD pour la composante recherche, a pour objectif l'élaboration d'un plan de gestion participative des coquillages dans le Delta du Saloum.

3. Flamants au PNBA et PND, Mauritanie (2006 - 2009)

Sous financement de la Fondation MAVA et mis en œuvre par le PNBA, avec un appui technique de la Tour du Valat, ce projet a pour objectif de contribuer à la conservation des espèces de flamants et de leurs habitats.

Le programme est également partie prenante dans la mise en place d'actions de conservation et apporte un appui méthodologique et technique au projet « **conservation du poisson-scie en Guinée Bissau** », mis en œuvre par l'ONG Noé Conservation, dans les AMP des îles Bijagos (Guinée-Bissau). Les savoirs traditionnels des populations locales sont pris en compte dans la mise en œuvre de ce projet.

Concernant les habitats, le programme a financé une mission de prospection sur la présence d'herbiers marins dans quatre pays de l'espace CSRP. Il s'agit de la Mauritanie, du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée-Bissau. La présence d'herbiers a été confirmée dans tous ces pays avec de fortes concentrations en Mauritanie (PNBA) et au Sénégal (Joal). Aussi les sites du PNBA et de Joal pourraient servir d'ateliers pour la formation sur la recherche et la conservation des herbiers. Un document de projet est en cours de préparation.



Résultats



Gestion durable des ressources

Suite à l'atelier de reconversion des pêcheries de Requins organisé en 2009, durant lequel des activités concrètes de reconversion ont été identifiées, des actions de sensibilisation ont été menées en collaboration avec une ONG locale et des associations de pêcheurs. Trois fours améliorés pour le braisage d'autres espèces que les Requins (petits pélagiques) ont été réalisés au profit des femmes transformatrices de produits de Requins du Sénégal. Cette action constitue une concrétisation de l'appui à la reconversion des acteurs de la filière Requins.

Le programme a apporté son appui méthodologique à la mise en œuvre du projet « Poisson-scie » exécuté dans les AMP des îles Bijagos (Guinée Bissau) en collaboration avec Noé Conservation.

Renforcement des capacités

Dans le cadre du projet « Femmes et Coquillages », l'appropriation des résultats de la recherche par les populations a été favorisée par la restitution et le partage avec les ressortissants des différentes localités et la formation de personnes ressources en suivi bioécologique (cf. encadré).

La formation en entrepreneuriat et technique de transformation et de commercialisation des produits en coquillages a apporté aux femmes concernées une meilleure connaissance des marchés et a permis la mise en place d'un plan d'action pour les quatre îles afin de pouvoir mieux percer ces marchés. 104 personnes ont bénéficié de la formation sur la commercialisation et 57 sur celle de la transformation.

Un état des lieux sur de nouveaux sites au Sénégal et dans la sous-région a été réalisé en vue d'une extension du projet au niveau régional.

Un atelier régional de formation a été organisé pour les techniciens, observateurs et gestionnaires des pêches sur la biologie, l'écologie, la collecte de données statistiques et l'aménagement des pêcheries de Requins. Cet atelier qui a réuni 28 techniciens et observateurs embarqués a permis d'élargir le cercle des enquêteurs des différents pays CSRP pour la collecte d'informations sur les Requins.

Au niveau national, le projet PSRA a appuyé les pays qui ont manifesté le besoin de renforcer les enquêteurs en techniques d'identification des espèces et la collecte des données sur les Requins. C'est ainsi que 73 personnes dont six femmes ont bénéficié de formation nationale en Gambie, Guinée, Guinée-Bissau et Sierra Leone.

Six étudiants et stagiaires en communication intéressés par la problématique de conservation des Requins ont également bénéficié d'un encadrement technique et d'un appui financier du projet PSRA-Requins pour la préparation de mémoires sur la biologie et la pêche des Requins et sur la sensibilisation des acteurs.



Renforcement des processus de concertation /plaidoyer

L'évaluation de la mise en œuvre des Plan d'Action National-Requins a permis d'apprécier le degré de mise en place des activités prévues dans les différents PAN-Requins (cf. encadré).

Les efforts ont porté sur l'assistance à la mise en place de réglementations adaptées. L'évaluation de l'observatoire de l'exploitation des Requins dans l'espace CSRP a permis de faire le bilan des réalisations et de mettre en place une méthodologie harmonisée de collecte et de traitement des informations devant alimenter la base de données de l'observatoire.

Un appui financier et technique a été apporté à la Direction des Pêches Maritimes du Sénégal (DPM) pour l'expérimentation des dispositifs d'évitement de grandes espèces dans le cadre de la mise en place de plans d'aménagement pour les pêcheries démersales spécialisées (merlus, crevettes et crabes profonds).

Le programme C travaille également en collaboration avec les instances internationales de conservation et de suivi sur le commerce d'espèces menacées de requins (CITES, FAO, TRAFFIC, CMS) en apportant sa contribution à la meilleure connaissance du statut des espèces et à leur classement sur la liste rouge de l'IUCN et aux Annexes de la CITES. C'est ainsi qu'en 2009, le PSRA-Requins a réalisé des études sur les sites sensibles et sur les espèces vulnérables ce qui a permis de mieux connaître l'état de conservation de ces espèces et pourra servir de base pour plaider et faire des propositions futures. Les résultats obtenus par le projet flamants roses concernant les échanges entre les populations méditerranéennes et africaines vont également dans ce sens.

Capitalisation/communication

La participation de la presse locale et internationale à toutes les rencontres organisées par le PSRA-Requins, la présentation des résultats du PSRA-Requins lors de rencontres internationales sur les requins, la diffusion du film « Quel avenir pour les requins » au Forum de Bissau ont permis de valoriser l'expérience du projet par un effort de capitalisation et de communication.

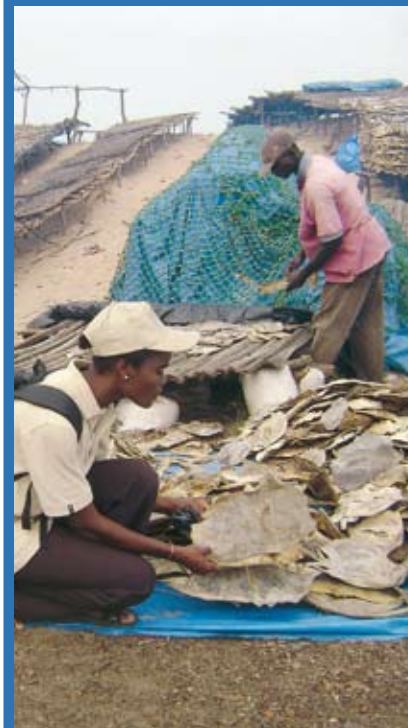
Dans le cadre du projet « Femmes & Coquillages, les expériences et leçons apprises ont fait l'objet d'une publication diffusée sur internet. Un guide didactique pour un suivi bioécologique des coquillages est en préparation.

Un ouvrage capitalisant les quatre ans de mise en œuvre du projet d'appui au PSRA-Requins est en cours de finalisation pour parution en 2010.

Les principaux résultats obtenus par le projet PSRA-Requins ainsi que ses perspectives ont été présentés au 13^{ème} congrès mondial de l'Association Européenne des Elasmobranches en Espagne. Un poster présentant une description des pêcheries de Requins dans un des sept pays de l'espace CSRP, ainsi que les différents engins de pêche utilisés, le statut des espèces, l'évolution de leur indice d'abondance et les débarquements de Requins depuis 20 ans, y a également été exposé. Les résumés de ces deux présentations ont été publiés dans le livre des Abstracts du congrès édité par les organisateurs.

Un autre poster sur l'état des connaissances sur les pêcheries de Requins (raies et requins) dans l'espace CSRP a été publié sur le site de la FIBA. D'autres articles ont été préparés et soumis à des revues internationales pour examens et édition.

Le projet flamants roses a également présenté ses résultats lors de colloques internationaux.



ZOOM

Consolidation des acquis de la recherche dans le Saloum



Le projet "Femmes et Coquillages" s'est investi cette année dans le partage et la consolidation des résultats de la recherche. La restitution du travail de recherche sur un an accompli par les partenaires de l'IRD et l'IUPA a fourni un meilleur éclairage aux populations quant aux différentes mesures de gestion des ressources.

Cette action a été complétée par un renforcement des connaissances d'une dizaine de membres des différents villages pour assurer l'appropriation et la continuité du travail de recherche. Cette formation a permis aux acteurs d'avoir une meilleure connaissance de la biologie et de l'écologie des arches, de corroborer les connaissances traditionnelles et scientifiques, d'identifier les différentes initiatives de gestion locales, la mise en place d'un protocole de suivi bioécologique (comprendre les méthodes d'échantillonnage, les outils de collectes etc.).

La mise en œuvre de cette activité constitue un élément clé dans les pratiques de gestion. Elle va permettre aux femmes d'avoir des bases scientifiques pour la validation de leurs décisions. Par ailleurs cette formation et ce partage des résultats de la recherche permet d'inscrire le projet dans une véritable démarche de recherche action.



Approfondissement des connaissances

Les études réalisées sur les cycles sensibles des populations de requins sont de nature à permettre aux décideurs de formuler des recommandations pertinentes pour prendre des mesures de gestion au niveau local en connaissance de cause et contribuer ainsi à la conservation des Requins au niveau international. C'est le cas de l'étude sur la caractérisation des nourriceries du requin bouledogue, *Carcharhinus leucas* en Guinée qui a permis de mettre en évidence l'impact négatif de l'utilisation de certains engins de pêche et de l'évolution des pêcheurs dans des zones essentielles de nourricerie des requins dont notamment du requin bouledogue. Des études de ce type ont été menées au Sénégal (cartographie des nurseries), en Gambie et en Sierra Leone. Débutée en 2009 et encadrée par le projet PSRA-Requins, la thèse de doctorat sur la biologie des Requins au Sénégal a également permis d'améliorer les connaissances sur huit espèces de raies et sept espèces de requins.

Par le biais du projet « flamants roses », le programme a contribué à la recherche des sites critiques pour les oiseaux migrateurs en Afrique du Nord et au sud du Sahara et dans l'organisation d'une formation destinée aux formateurs sur les « flyways » en Afrique sub-saharienne. Les sites critiques pour les populations de flamants dans la sous-région ouest-africaine ont été identifiés et des outils de suivi des deux populations adaptés au contexte local ont été élaborés.

L'implication des populations de pêcheurs Imraguen et en particulier celles des villages au nord d'Iwik, a facilité la surveillance des flamants dans les îles de Kiaone. La présence des colonies a été observée dès la première semaine d'installation et signalée à la surveillance du PNBA par les pêcheurs.



ZOOM

Evaluation de la mise en œuvre des PAN Requins des sept pays de la CSRP



L'évaluation des PAN-Requins a permis d'apprécier la mise en œuvre des activités prévues dans les différents PAN-Requins. Cette évaluation a montré que des efforts sensibles ont été faits par les pays dans la gestion rationnelle des Requins et le renforcement des capacités. Ceci dénote la volonté politique des pays à bien gérer leurs ressources en Requins et l'importance de l'appui de la FIBA pour la réalisation de ces activités.



Suite à cette évaluation, des divergences dans la mise en œuvre des PAN-Requins sont apparues. Il est donc nécessaire de continuer le suivi de l'observatoire sur l'exploitation des Requins afin de rendre visible, à travers une base de données régionale, les indicateurs collectés par chaque pays pour une meilleure prise de décision quant à l'harmonisation des outils de gestion et des méthodes de collecte des données.

Des observations de Requins ont été faites lors de visites sur les sites de débarquements et des informations recueillies sur la méthode de collecte des données dans le pays. Plusieurs discussions approfondies ont été menées avec les responsables du PAN-Requins de chaque pays, le personnel du Ministère chargé des Pêches et le Directeur des départements des pêches et centres de recherche concernés. Une fiche d'évaluation adaptée pour chaque pays a été utilisée pour réaliser ce bilan.

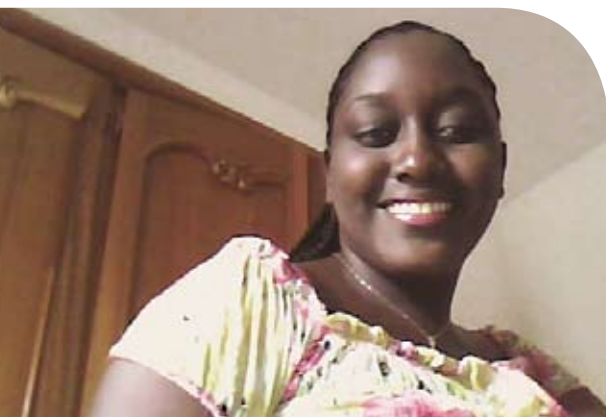
Il existe certes des disparités dans la mise en œuvre des PAN-Requins mais pour l'essentiel les informations collectées et analysées ont permis de proposer des mesures concrètes de gestion des stocks de Requins (licences spécifiques aux Requins, instauration de zones protégées, interdiction de pêche d'espèces menacées, détermination des tailles de première capture, recommandations pour une fiscalité spécifique aux Requins, etc.). Il est donc nécessaire de poursuivre l'appui technique et financier pour encourager les essais d'harmonisation de la législation des pêches aux Requins et la mise en place de l'Observatoire Régional des Requins.



Les résultats de l'année en résumé

- Mise en place d'un plan d'action pour la transformation et la commercialisation des coquillages pour les quatre îles afin de pouvoir mieux percer le marché du Saloum (Sénégal).
- Formation de douze personnes ressources (dont deux hommes) en suivi bioécologique des coquillages.
- Identification des sites critiques pour les populations de flamants dans la sous-région.
- Réduction de la coupe du bois grâce à l'appui pour la construction de fours améliorés de braisage de petits pélagiques pour les femmes transformatrices de Requins au Sénégal.
- Propositions de mesures concrètes pour la gestion des stocks de Requins suite à l'évaluation de la mise en œuvre des PAN Requins (licences spécifiques aux Requins, instauration de zones protégées, limitation d'accès à la ressource, interdiction de pêche des espèces menacées, détermination de tailles de première capture pour certaines espèces, recommandations pour une fiscalité spécifique aux Requins etc.)
- Mise en place d'une méthodologie harmonisée de collecte et de traitement des informations devant alimenter la base de données de l'observatoire de l'exploitation des Requins dans l'espace CSRP.
- Réalisation d'études sur les cycles sensibles des populations de Requins.





Mame Marie Camara, fonctionnaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à Ouagadougou.

Quel est votre parcours universitaire?

Après le DEA de la Chaire Unesco de Dakar « développement durable, gestion intégrée des régions côtières et des petites îles », j'ai entrepris des travaux de thèse sur la gestion des pêches au Sénégal, avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Cette thèse a été soutenue fin 2008 à l'UCAD.

Comment la FIBA vous a-t-elle appuyée pendant votre thèse?

Au travers du projet « Bilan prospectif », la FIBA a appuyé mes recherches par l'octroi d'une allocation de recherche pendant trois ans. Elle a aussi pris en charge mes missions de terrain.

La FIBA vous a-t-elle appuyée après votre thèse?

Après ma soutenance, avec son soutien financier, la FIBA m'a permis de participer et de présenter mes résultats de recherche dans trois colloques scientifiques, en France, en Algérie et en Mauritanie. Mes présentations sont publiées dans les actes de ces colloques.

Introduction

Le programme D intervient en consolidation des programmes A, B et C de la FIBA et cet axe est développé de manière transversale aux activités relevant des autres programmes. La FIBA privilégie, dans la mise en œuvre des projets, les activités de renforcement des capacités des partenaires et d'encouragement à la participation des acteurs dans la gestion des ressources littorales. Dans bien des cas, l'incitation des acteurs locaux à s'engager dans la maîtrise et la gestion de leur biodiversité passe par des actions de « renforcement des capacités » : formations spécifiques, participation à des ateliers scientifiques, accompagnement de stages, partage et mutualisation des informations etc. Cette valorisation des compétences doit pouvoir concerner tous les acteurs de la gestion du littoral, tels que les étudiants, les membres d'ONG, les agents des services de l'Etat. Afin de promouvoir une formation de qualité « in situ », des soutiens sont accordés pour la structuration de formations de qualité, en Afrique de l'Ouest, et traitant de la gestion intégrée du littoral et des spécificités des Aires Protégées.

Une large part des activités du programme D de la FIBA est consacrée au soutien aux Organisations Non-Gouvernementales (ONG). D'une part, au travers de son fonds d'Appui aux Petites Initiatives (API), la FIBA peut attribuer des appuis financiers (« small grants ») permettant la réalisation d'activités mises en œuvre par des ONG nationales. De plus, au travers du projet Transco, la FIBA vise à renforcer, de manière structurelle, au moins quatre ONG de la zone côtière, en Mauritanie, au Cap-Vert, au Sénégal et en Guinée-Bissau. Outre des appuis leur permettant de financer une partie de leur fonctionnement, ces ONG bénéficient d'appuis en termes de formation, d'intervention d'experts, de mises en réseau et de participation à des événements internationaux.

Enfin, le programme D permet de répondre ponctuellement à des sollicitations diverses, fondées sur les événements de l'actualité, concernant le littoral. Avec la mise en œuvre des dernières activités du projet Bilan prospectif et le démarrage des activités du projet Transco, l'année 2009 a été une année de transition pour le programme D, davantage axée vers le soutien aux ONG.



Objectifs 2006-2010

- Contribuer à bâtir et renforcer un réseau scientifique inter-universitaire ouest-africain pour l'acquisition, l'analyse et la diffusion de connaissances scientifiques et techniques.
- Développer des outils de synthèse et d'aide à la décision nécessaires à la gestion des ressources marines côtières, notamment un bilan prospectif de l'environnement littoral ouest-africain.
- Renforcer les capacités et les compétences des acteurs institutionnels et non gouvernementaux ouest-africains.
- Développer un mécanisme et un programme d'encouragement et de soutien aux initiatives locales pour une meilleure gouvernance des espaces littoraux.
- Faciliter la documentation des savoirs locaux et traditionnels et leur prise en compte dans les processus de gestion et de décision.

Projets

1. API : Appui aux Petites Initiatives

Depuis 2007, la FIBA développe un projet de micro-financements (« small grants ») pour renforcer les organisations nationales et locales dans leurs initiatives de conservation du littoral ouest-africain, œuvrant ainsi pour un renforcement de l'adhésion des communautés locales à la gestion durable de leur environnement.

2. Programme de Renforcement des Capacités

Attribution de « bourses » à des étudiants, membres d'ONG et agents des services de l'Etat et appui à certaines formations, dédiées aux enjeux de la gestion des ressources littorales.

3. Projet Transco : « Transfert de compétences à la société civile œuvrant à la gestion du littoral en Afrique de l'Ouest »

La finalité du projet Transco est l'existence, dans tous les pays de la zone côtière, de projets d'envergure de gestion du littoral menés par des ONG nationales. Le projet Transco a pour objectif spécifique le renforcement des compétences institutionnelles et techniques des ONG partenaires et l'amélioration de leur accès aux financements.



Résultat



Renforcement des capacités des acteurs de la zone côtière

L'année 2009 a vu la prise en charge, par la FIBA, d'étudiants, membres actifs d'ONG, agents des services de l'Etat, pour des formations plus ou moins longues, que ce soit en Europe ou dans la sous-région ouest-africaine.

- Deux étudiantes boursières, en master « Gestion des Aires Protégées » à Ouagadougou, ont réalisé leur stage sur des sujets chers à la FIBA : Faï Chabi-Yaouré sur les modes traditionnels de gestion de la biodiversité dans deux AMP de Casamance, Aïssata Dia sur les problématiques de gestion et de gouvernance au PNBA. Ces stages ont été encadrés par des coordinateurs de programme de la FIBA.
- Depuis 2008, Nicolas Gomis, agent de la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal (DPN) a intégré une formation à l'ISFAR (Thiès) dans le cycle d'ingénieurs, pour trois ans. Serigne Modou Sarr, également agent de la DPN bénéficie d'appuis pour son suivi des enseignements à distance du module « analyses des populations des espaces fauniques et halieutiques » de l'Institut du Développement Rural de l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso.
- Cheikhou Oumar Sow, jeune étudiant en licence à l'Institut Supérieur des Sciences de l'Information et de la Communication (ISSIC) de Dakar a été appuyé pour réaliser son stage sur « communication et gestion des Requins à Elinkine : cas du PSRA-Requins ».
- Mamadou Cellou Diallo, chercheur du Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), en Guinée a bénéficié d'une prise en charge de la FIBA pour suivre la formation « Approche écosystémique des ressources marines exploitées » au Centre de Recherche Halieutique Méditerranéenne et Tropicale de Sète (France).
- Dans le cadre de la convention de collaboration scientifique pour l'étude des populations de spatules blanches en Mauritanie, Mohamed El Hacen bénéficie d'une bourse pour ses années de master à l'Université de Groningen (Pays-Bas).
- Des soutiens ont été accordés à plusieurs étudiants boursiers du Bilan Prospectif : Khadijetou Seneh pour ses travaux de terrain en Mauritanie et son séjour en France, Amadou Ly pour l'organisation de sa soutenance et la diffusion de ses résultats de thèse, Mame Marie Camara, jeune « Docteur » en géographie, pour participer à trois colloques scientifiques, à Bordeaux, Tlemcen (Algérie) et Nouakchott.



Le master - chaire UNESCO « Gestion Intégrée et Développement Durable du Littoral ouest-africain », de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, a bénéficié d'appuis matériel (achats d'ordinateurs), didactique (achats de nombreux ouvrages universitaires) et financier (pour la mise en place d'un système récompensant les meilleurs travaux). La FIBA a aussi participé au financement de la mission des experts du Panel Pétrole à Nouakchott et à Saint-Louis du Sénégal pour la mise en place du master « Gestion des Activités Extractives et Développement » (master GAED).

L'Observatoire du Littoral Mauritanien (OLM) a bénéficié d'un appui financier pour l'organisation, par les chercheurs de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Nouakchott, de missions de suivi du cordon dunaire, en Mauritanie. L'OLM, *via* un soutien de la FIBA, a participé à la gestion du Catalogue d'Informations pour l'Afrique de l'Ouest (CIAO), issu des travaux du Bilan Prospectif.

Enfin, un soutien pour l'organisation d'une formation du personnel et des instituteurs du Parc à l'éducation à l'environnement au sein du PNBA, d'une part, et pour un appui à la tenue de la comptabilité de projets développés au sein de l'institution d'autre part, a été apporté au PNBA grâce au fonds « Renforcement des Capacités »

Appui aux Petites Initiatives (API)

Cette année, afin de valoriser les activités de l'Association pour la Sauvegarde Sociale et la Promotion de la Culture Imraguen (ASSPCI), la FIBA a participé au financement des 3^{èmes} journées culturelles Imraguen, à Mamghar, une des portes d'entrée du PNBA.

Renforcement structurel des ONG

Le projet Transco de « transfert de compétences à la société civile oeuvrant à la gestion du littoral en Afrique de l'Ouest » a démarré ses activités en septembre 2009, avec la tenue de la première réunion de son comité de pilotage. Depuis, plusieurs missions ont été réalisées dans les pays, trois premières ONG ont été identifiées (Nature Mauritanie en Mauritanie, Biosfera au Cap-Vert et l'Océanium au Sénégal) et de nombreux contacts ont été pris. Les diagnostics structurels de Nature Mauritanie et de l'Océanium ont été dressés et les besoins sont en cours d'identification. En parallèle à ces activités, une « base de données » sur les OSC de la zone côtière est en cours d'élaboration, ainsi qu'un



ZOOM

Une thèse consacrée à la Baie de l'Etoile en Mauritanie



La FIBA a soutenu la réalisation de nombreuses recherches effectuées par des étudiants de la sous-région de niveau master ou doctorat, et qui traitaient des problématiques littorales. Amadou Ly, jeune chercheur mauritanien, a ainsi consacré ses travaux de thèse à la Baie de l'Etoile située près de Nouadhibou, en Mauritanie. Sa soutenance de thèse s'est déroulée à Paris, fin mars 2009, à l'amphithéâtre de la Grande Galerie de l'Evolution du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

Cette thèse, réalisée sous la direction du Professeur Lefeuvre au sein de l'UMS 2699 « inventaire et suivi de la biodiversité », en partenariat avec l'Institut Mauritanien des Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP), retranscrit, par une approche écosystémique, une description des habitats benthiques, des peuplements de poissons, d'oiseaux et des évolutions socio-économiques de la Baie de l'Etoile. Elle met l'accent sur « l'existence de menaces tangibles sur l'intégrité et le fonctionnement de l'écosystème et de conflits entre acteurs qui justifient l'urgence de mettre en pratique la directive d'aménagement du littoral prévue à cet effet ». Ainsi, ces travaux de thèse, en soulignant les enjeux écologiques et socio-économiques de cet écosystème particulièrement riche, s'intègrent pleinement dans les problématiques de la FIBA de préserver les ressources littorales au travers d'un réseau d'Aires Marines Protégées le long du littoral ouest-africain.

La thèse d'Amadou Ly apporte un éclairage scientifique primordial sur la Baie de l'Etoile qui fait par ailleurs l'objet d'un projet de l'UICN lancé en fin 2008 : le projet « conservation et valorisation de la Baie de l'Etoile, Nouadhibou – Mauritanie ». Articulé autour d'un objectif global visant l'élaboration et la mise en œuvre des outils de planification, de conservation et de valorisation des fonctions écologiques, sociales et économiques de la Baie de l'Etoile, le projet est organisé en trois composantes : i) les outils nécessaires au suivi écologique et au zonage de la Baie de l'Etoile sont opérationnels, ii) les textes définissant le statut et le système de gestion de la Baie de l'Etoile sont élaborés, adoptés et mis en œuvre, iii) un programme de valorisation du site, basé sur l'éducation environnementale et la promotion de l'écotourisme, est développé et sa mise en œuvre initiée.



répertoire des formations disponibles. L'implication du coordinateur du programme D dans le processus de sélection des « Small Grants » du PRCM a permis de partager les informations et d'enrichir les perspectives des actions à mener en faveur des OSC nationales.

Outil de synthèse et capitalisation

L'analyse des acteurs a été finalisée dans chacun des pays de la sous-région et un CD de synthèse distribué aux partenaires.

Le programme a soutenu la finalisation et la capitalisation des activités du Bilan Prospectif (complété à fin décembre 2008), un CD de compilation des travaux a été réalisé en 2009 et est en cours de diffusion. Aussi, outre la poursuite de l'appui aux étudiants (cf. ci-dessus), le programme a permis le maintien et la mise à jour du CIAO, et la restitution aux partenaires de l'évaluation finale du projet et des recommandations pour l'appui à la recherche en Afrique de l'Ouest (atelier d'avril 2009).



ZOOM

Une collaboration active avec l'UICN dans le domaine de la formation professionnelle



Dans le souci de renforcer les acteurs de la zone côtière dans la maîtrise des outils propres à la gestion des Aires Protégées, la FIBA a engagé un partenariat efficace avec le Programme Aires Protégées pour l'Afrique du Centre et de l'Ouest (PAPACO) de l'UICN – PACO (Programme pour l'Afrique Centrale et Occidentale). En 2009, deux étudiantes boursières de la FIBA ont ainsi pu suivre un master en « Gestion des Aires Protégées » dispensé dans le cadre du PAPACO à Ouagadougou et réaliser leur stage au sein de la FIBA. Pluridisciplinaire, ce master traitait de thèmes variés tels que l'écologie terrestre et marine, la gestion de l'environnement, les approches participatives, l'économie rurale, la gestion de projet, les SIG, etc., le tout agrémenté de nombreuses sorties de terrain.



Pour l'année 2009-2010, une autre formule de formation est testée : FOCOAP (Formation professionnelle Continue pour la Gestion des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest) qui vise toujours, au travers de modules dispensés sur une à deux semaines, à doter les individus de connaissances et d'outils concrets utilisables dans leurs tâches quotidiennes de gestion d'Aires Protégées, qu'elles soient marines ou terrestres.



Souhaitant privilégier les formations sous-régionales, la FIBA s'est ainsi engagée à poursuivre son partenariat avec le PAPACO en soutenant la participation d'étudiants ouest-africains aux modules du FOCOAP, accompagnant les réflexions pour améliorer le service en formation aux partenaires, et proposant des interventions d'experts et des appuis divers.



Les résultats de l'année en résumé

- Deux étudiantes en master Gestion des Aires Protégées à Ouagadougou ont été encadrées par la FIBA durant leur stage.
- Plusieurs étudiants, chercheurs et agents des services de l'Etat ont bénéficié d'appuis pour participer à des formations et à des colloques, en Europe et en Afrique.
- Un étudiant boursier du Bilan prospectif a soutenu sa thèse de doctorat au MNHN à Paris.
- Le master GIDEL de l'UCAD a bénéficié d'appuis financiers et matériels.
- L'Observatoire du Littoral Mauritanien a assuré la gestion du Catalogue d'Informations pour l'Afrique de l'Ouest (CIAO) et permis la réalisation de missions du suivi du cordon dunaire, avec l'Université de Nouakchott.
- Un CD de compilation de travaux issus du Bilan prospectif a été réalisé et diffusé.
- La FIBA a soutenu l'organisation des 3^{èmes} journées culturelles Imraguen, à Mamghar, par l'ASSPCI.
- Dans le cadre du projet Transco, les premières ONG partenaires ont été identifiées et leur diagnostic structurel a été élaboré.





UNDJANKA . KAKRI
Uca tangeri

Aliu Balde 15 ans
Ethnie Fula , Guinée-Bissau
N 11°27.70 - W 015°54.61

Portrait présenté dans le cadre de l'exposition des photos de Nedjma Berder pour l'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées de la Guinée-Bissau et inaugurée au siège de l'UNESCO à Paris (janvier 2010).

Annexes

Éléments financiers

Conseil d'Administration

Publications

Contacts

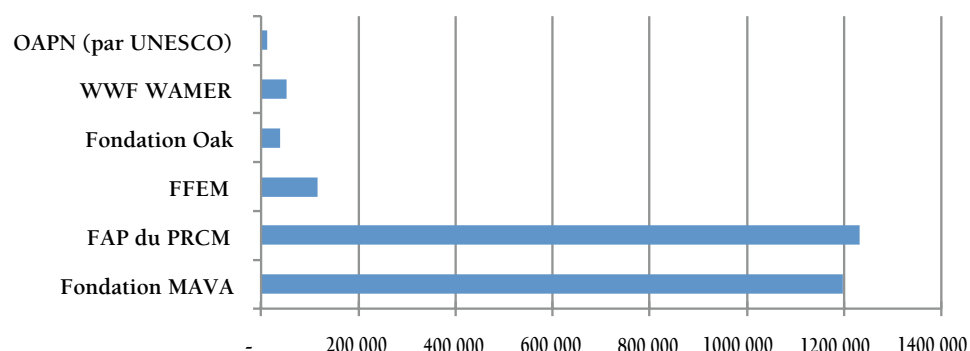
Acronymes

Éléments financiers

Montants en euros	Réel 2008	Réel 2009
Direction et coordination		
Sous total	134 336	203 033
Secrétariat :		
Secrétariat, administration et finances, suivi & évaluation	277 842	227 223
Communication	163 588	153 065
Sous total	441 430	380 288
Programme A : Réseau Régional AMP		
Coordination du programme et appui technique	57 566	71 035
Appui régional à la création et renforcement des AMP		
Gestion participative d'Urok, Bijagos, Guinée-Bissau (exécution : Tiniguena)	191 212	62 324
Projet régional RAMP/PAO/Fondation Oak	72 200	39 713
Création AMP	77 097	138 144
Renforcement AMP	250 951	235 577
Soutien au réseau RAMP/PAO	95 322	239 514
BioCos / FFEM		115 587
Sous total	744 348	901 894
Programme B : Parc National du Banc d'Arguin		
Coordination du programme et appui technique	81 294	90 590
Partenariat institutionnel et appui à la modernisation	40 006	
Projet RARES (exécution : PNBA)	478 662	443 796
Appui OAPN/UNESCO pour la surveillance		11 450
Wings Over Wetlands : écotourisme PNBA (exécution : Wetlands Int)	54 808	
Projet Ecotourisme au PNBA (exécution : IPADE)	16 475	
Projet WWF PNBA surveillance et éducation		52 097
Atlas des Paysages		18 325
Sous total	671 245	616 258
Programme C : Espèces & Habitats		
Coordination du programme et appui technique	62 620	81 010
Plan Sous Régional d'Action Requins (exécution CSRP)	186 309	196 803
Projet Femmes & Coquillages, Saloum/Sénégal (exécution : Enda et IRD)	134 117	30 844
Projet Pélagiques côtiers Mauritanie/Sénégal (exécution : UICN NKC)	20 739	
Projet Flamants roses, PNBA/Diawling (exécution: PNBA/TdV)	12 025	10 000
Sous total	415 810	318 657
Programme D : Capacités & Connaissances		
Coordination du programme et appui technique	40 502	59 394
Projet Bilan Prospectif	166 834	
thèse Baie de l'Etoile		
thèse route Nouadhibou/Nouakchott		
Renforcement des capacités	85 368	107 038
Appui aux Petites Initiatives	8 000	7 838
Transco		2 579
Sous total	300 704	176 849
Fonds d'appui divers		
Sous total	25 633	26 824
Grand Total	2 733 506	2 623 803

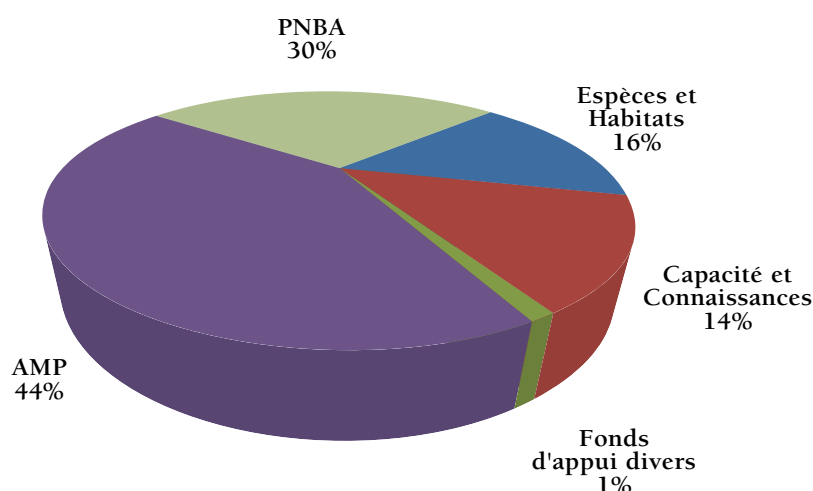
La FIBA met à disposition **78% des fonds collectés au profit de la conservation en Afrique de l'Ouest**, grâce notamment à une structure légère et la décentralisation sur le terrain et auprès des partenaires des responsabilités de mise en oeuvre et de suivi des actions. Les 23% du travail du Secrétariat couvrent non seulement l'administration et la gouvernance de la Fondation, mais également les fonctions de suivi et évaluation, l'ensemble des activités de communication ainsi que la recherche de financement et le suivi de partenariats, au bénéfice des projets de terrain.

Les dépenses totales de la FIBA en 2009 pour ses programmes et son fonctionnement s'élèvent à 2,623,803 Euro, une baisse de 3% par rapport à 2008. Les ressources proviennent des partenaires financiers suivants: 47% FAP du PRCM, 45% Fondation MAVA, 4,4% FFEM, 2% WWF, 1,5% Fondation Oak et 0,4% OAPN (par UNESCO). A noter que le FAP du PRCM est alimenté par la Fondation MAVA, la coopération néerlandaise et la coopération espagnole.



Les programmes AMP et PNBA représentent, respectivement, 44% et 30% des « dépenses programme », confirmant ainsi le double positionnement de la FIBA sur ces deux thématiques - historique et écorégionale. Le programme AMP s'est renforcé en 2009, notamment par le travail d'animation du réseau des AMP en Afrique de l'Ouest (RAMP AO). Le programme AMP bénéficie de financements du Fonds d'Appui du PRCM (68%), de la Fondation MAVA (15%), du FFEM (13%) et de la Fondation Oak (4%).

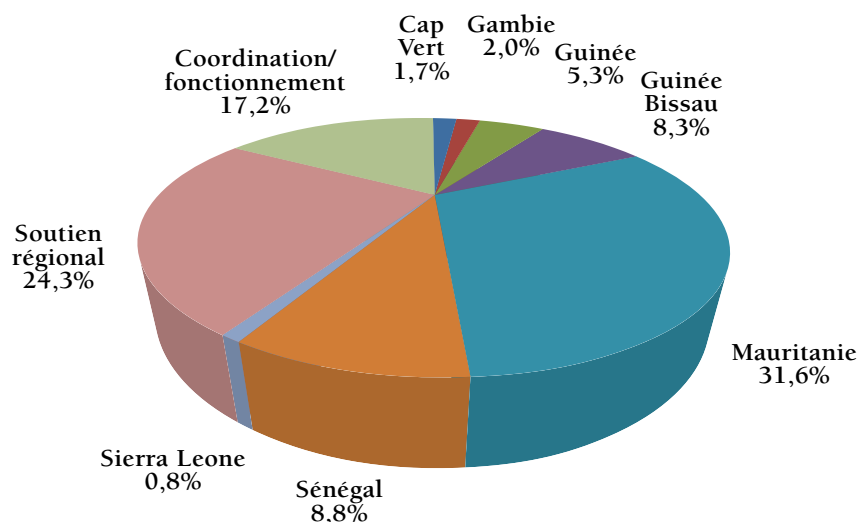
Répartition des " dépenses programme " 2009 par composantes



Sur le plan du suivi budgétaire, la FIBA a décaissé **87% du budget alloué en 2009**. Le solde de 13% est essentiellement dû au report de démarrage de quelques projets initiés en 2009.

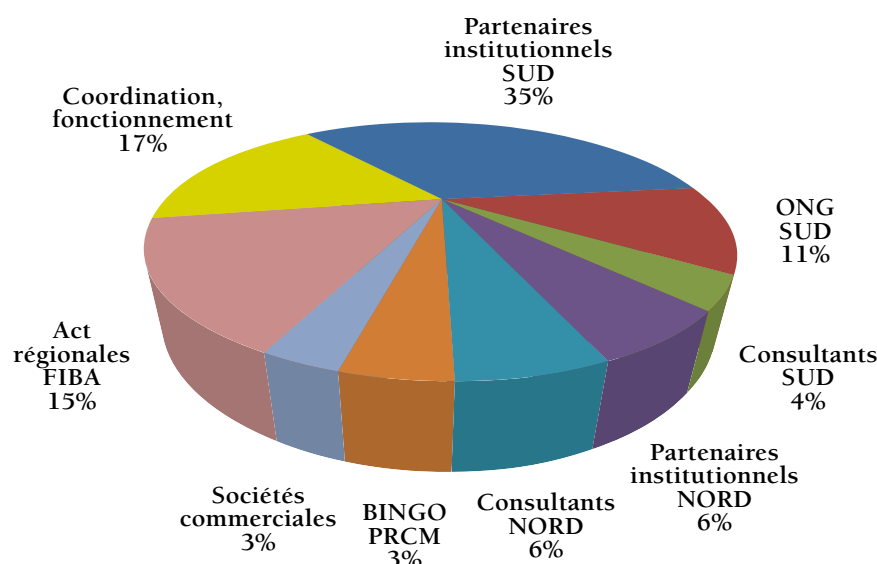
Depuis 2007, la FIBA conduit une analyse de la répartition de ses dépenses afin d'être à même d'informer ses prises de décisions et de confirmer ses principes d'actions. Sur l'ensemble des « dépenses programme » 2009, **32% ont été affectés à la Mauritanie**, par le biais, principalement, du programme B-PNBA. **La Guinée-Bissau enregistre 8,3%** des « dépenses programme » 2009, avec un soutien appuyé aux AMP (des îles Bijagos) ; **le Sénégal, 8,8%**. Un soutien conséquent est apporté au niveau régional (activités de soutien au RAMPAO, formations régionales du projet PSRA Requins et des projets AMP). Les autres pays de la sous-région (Gambie, Guinée, Cap Vert et Sierra Leone) bénéficient d'un total de 10%.

Répartition des dépenses réelles 2009 affectées aux pays



La FIBA, dans un rôle de distribution, alloue une part significative de son « budget programme » directement aux partenaires locaux d'exécution comme le PNBA et les gestionnaires de sites protégés (institutionnels ou bien ONG) qui gèrent directement les projets, avec un appui technique (accompagnement et conseil) de la FIBA. De plus, en sous-traitance pour certaines composantes de projet, la FIBA travaille avec des consultants, des entreprises et des instituts de recherche et de formation, en priorité issus des pays de la sous-région. En tout, en 2009, c'est **plus de 49% des « dépenses programme » qui sont confiées aux partenaires de la sous-région ouest-africaine**. Analysé sous un autre angle, on notera que **51% des dépenses programme sont mises en œuvre sous forme de dotation entière à un partenaire** (partenaire issu des pays de la sous-région ouest-africaine pour 82%) ; 7% sont sous-contractés à des organisations et 10% à des consultants ; la FIBA met en œuvre 15% des « dépenses programme » : ateliers régionaux, soutien technique. Le solde représente des dépenses de coordination et de fonctionnement des programmes.

Partenariats d'exécution



Les interventions de la FIBA concernent principalement les actions de conservation. La Fondation appuie également la recherche, la formation et le renforcement des capacités des acteurs de la sous-région. En outre, la FIBA dispense un appui technique et logistique, sous forme de coordination, communication, équipement, gestion et suivi de projets.

Les efforts de formation et de renforcement des capacités représentent autour de 10% des « dépenses programme ». Une analyse particulière fait ressortir que le travail de la FIBA et de ses partenaires d'exécution aura permis en 2009 :

- **28 formations pour un total de 1 454 jours de formation**
- **394 personnes bénéficiaires** de formations
- Répartition des bénéficiaires des formations par genre : H : 51% ; F : 49%
- **4 353 homme/jour de formation**
- Répartition des bénéficiaires des formations par pays d'origine : Sénégalais : 52% ; Mauritaniens : 22% ; Sierra Léoniens : 9% ; Bissau Guinéens : 6% ; Guinéens : 6% ; Gambiens : 4% ; Cap Verdiens : 1%.

La FIBA publie des états financiers selon les règles comptables en vigueur et conduit une certification annuelle de ses comptes.

Le Conseil d'Administration

Mr Hoffmann André *Président*

Son Excellence,

Mr Mohamed Ould Abdel Aziz,

Président de la République

islamique de Mauritanie..... *Président d'honneur*

Mr Hoffmann Luc *Président émérite*

Mr Hanchi O/M. Saleh..... *Vice-Président*

Mr Taris Jean-Paul *Trésorier*

Mr Campredon Pierre *Secrétaire*

Mr Bamba Abou *Membre (Senior Advisor for Africa, Ramsar)*

Mme Henriques Augusta..... *Membre (Secrétaire Générale, TINIGUENA)*

Mme Hoffmann Maya *Membre*

Mr Lefeuvre Jean-Claude *Membre (Professeur émérite, MNHN)*

Mr Lemine Ould Baba Mohamed *Membre (Coordonnateur de programmes, UICN-Mauritanie)*

Mme Niang Isabelle *Membre (Maître de conférences, Université Cheikh Anta DIOP, Dakar)*

Mr Ould Bouceif Mohamed *Membre*

Mr Siegel Paul *Membre (Marine Conservation Advisor, WWF WAMER)*

Mr Symoens Jean-Jacques *Membre (jusqu'en juin 2009) (Vice-président, FFRSA)*

Mr Thiam Ibrahima *Membre (Directeur Régional, Wetlands International)*

Mr Thiaw Ibrahim *Membre (Directeur de la Division de la mise en œuvre des politiques environnementales, UNEP)*

Mr Ould Moine Sidi Mohamed *Invité de droit (Directeur, PNBA) jusqu'en décembre 2009.*

A partir de janvier 2010,

Mr Diagana Mohamadou Youssef



Ouvrages disponibles auprès de la FIBA

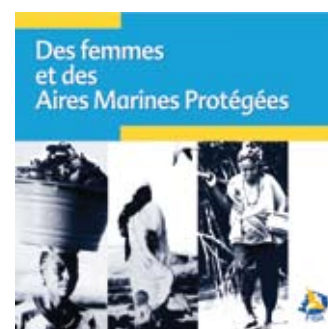
Depuis sa création, la FIBA édite des ouvrages de vulgarisation, de synthèse et des guides méthodologiques. Ils peuvent être commandés et/ou téléchargés sur le site de la FIBA : www.lafiba.org

Publiés en 2009

- Guide de reconnaissance des engins et filets de pêche artisanale utilisés dans les Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest, (2009).
- Paroles d'Urok ! Enseignements et impacts de l'Aire Marine Protégée Communautaire des îles Urok (Ambroise Brenier, Emanuel Ramos, Augusta Henriques). Disponible également en anglais et portugais, (2009).
- Vidéo : Des femmes et des Aires Marines Protégées : ce CD regroupe le film « Des femmes & des coquillages » (collaboration ENDA/FIBA) et le film « L'équité dans les Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest » (Production FIBA), (2010).
- CD : Travaux de recherche sur le littoral ouest-africain : résultats du projet « Bilan Prospectif », 2004-2008, (2010).
- CD : Analyse des acteurs : Gestion du Littoral ouest-africain. Quel appui à la société civile ?, (2009).

Autres publications

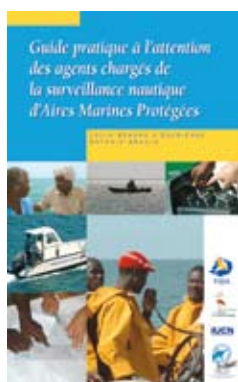
- Genre et équité dans les Aires Protégées en Afrique de l'Ouest (Julienne N. Anoko). Disponible également en anglais et portugais, (2008).
- Guide pratique à l'attention des agents chargés de la surveillance nautique d'Aires Marines Protégées (Louis Gérard d'Escricenne, Antonio Araujo). Disponible également en anglais et portugais, (2007).
- Guide d'identification des principales espèces de requins et de raies de l'Atlantique oriental tropical, à l'usage des enquêteurs et biologistes des pêches (Bernard Séret [IRD & MNHN]). Disponible également en anglais et portugais, (2006).
- Le mullet en mauritanie : biologie, écologie, pêche et aménagement (Matthieu Bernardon et Mohamed Ould Mohamed Vall).
- Les oiseaux du Banc d'Arguin (Paul Isenmann). Disponible également en anglais, (2006).
- Synthèse bibliographique à propos des impacts écologiques et des aspects réglementaires de l'exploitation pétrolière en mer (Julien Semelin), (2005).
- Gestion environnementale de l'exploitation de pétrole offshore et du transport maritime pétrolier (Sandra Kloff et Clive Wicks). Disponible également en anglais, (2005).
- Le littoral mauritanien (Ministère des pêches et de l'Economie Maritime, République Islamique de Mauritanie). Disponible également en arabe, (2004).





- Pêche et pêcheries du Banc d'Arguin (Bernard Picon), (2002).
- Entre le Sahara et l'Atlantique, Parc National du Banc d'Arguin – Mauritanie (Pierre Campredon). Disponible en anglais et arabe (2000).

Et aux éditions Buchet & Chastel (7, rue des Canettes, 75006 Paris) : Le livre des Imraguen, Pêcheurs du Banc d'Arguin en Mauritanie (Marie-Laure de Noray Dardenne), (2006).



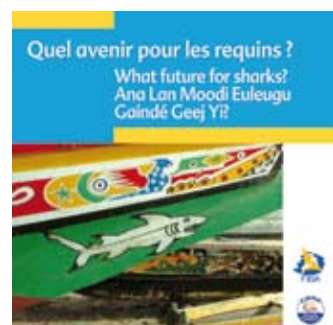
Vidéos :

- Quel avenir pour les requins ? Réalisation : Océanium Production Dakar – Coproduction FIBA/CSRP/PRCM. En version française, anglaise et Wolof, (2008).
- L'équité dans les Aires Protégées en Afrique de l'Ouest – Production FIBA. Version française et anglaise, (2008).



CD :

- Problématique des praires : document de synthèse « Pêche aux bivalves et environnement », rapport et recueil documentaire et compte-rendu de l'atelier scientifique et technique de Nouadhibou des 15 et 16 février 2007, (2007).



Contacts

Direction FIBA - Morges, Suisse

Sylvie Goyet (Directrice Générale)

Tél : (41) 021 804 84 94

Tél : (33) 04 90 29 26

E-mail : goyet@lafiba.org

Secrétariat - Arles, France

Corinne Roux (Chargée de communication)

Tél. : (33) 04 90 97 17 64

E-mail : roux@lafiba.org

Liliane Collin (Comptable)

Tél. (33) 04 90 97 17 62

E-mail : collin@lafiba.org

Geneviève Coutrot (Assistante)

Tél. : (33) 04 90 97 29 26

E-mail : fiba@lafiba.org

Bureau des programmes - Nouakchott, Mauritanie

Ambroise Brenier (chargé de programme et de suivi)

Tél. : (222) 524 41 38

E-mail : brenier@lafiba.org

Diagana Aissata Wague (Assistante)

Tél. : (222) 525 12 76

E-mail : wague@lafiba.org



Programme A : AMP - Dakar, Sénégal

Charlotte Karibuhoye (Coordinatrice Programme A)
Tél. : (221) 33 869 02 88
E-mail : karibuhoye@lafiba.org

Julien Sémelin (Chargé de projets création des AMP, Renforcement des AMP)
Tél. : (221) 33 824 92 46
E-mail : semelin@lafiba.org

Sokhna NDiaye (Assistante programme AMP)
Tél. : (221) 33 869 02 88
E-mail : ndiaye@lafiba.org

Ahmet Fall (Comptable AMP)
Tél. : (221) 33 572 66 94
E-mail : a.fall@lafiba.org

Secrétariat du RAMP AO
E-mail : rampao@prcmarine.org

Emanuel Ramos, Bissau, Guinée-Bissau (Assistant technique programme AMP)
Tél. : (245) 662 04 72
E-mail : ramosemanuel@yahoo.com

Programme B : PNBA - Nouakchott, Mauritanie

Antonio Araujo (Coordinateur Programme B)
Tél. : (222) 529 32 68
E-mail : araujo@lafiba.org

Marion Broquère (Assistante projet RARES, chargée du projet SURMER depuis janvier 2010)
Tél. : (222) 529 32 68
E-mail : broquere@lafiba.org

Louis Le Douguet (Conseiller Pêches, RARES)
Tél. : (222) 529 32 68
E-mail : ledouguet@lafiba.org – ledouguetlouis@yahoo.fr

Mahmoud Chihaoui, Wetland Int. Mauritanie (Chef de Projet WOW)
Tél. : (222) 307 49 79
Email : mahmoud.chihaoui@yahoo.fr

Programme C : Espèces et Habitats - Dakar, Sénégal

Mika Diop (Coordinateur du programme C)
Tél. : (221) 33 864 10 07
E-mail : diop@lafiba.org – mika_dfr@yahoo.fr

Fatou Ndoeye, ENDA Graf Sahel (Projet Femmes et Coquillages)
Tél. : (221) 33 548 13 13
E-mail : fatouassndoye@yahoo.fr

Yelli Diawara, PNBA, Mauritanie (Projet Flamants roses)
Tél. : (222) 585 85 42
E-mail : yelli-pnba@mauritania.mr

Programme D : Capacités et connaissances - Nouakchott, Mauritanie

Simon Mériaux (Coordinateur du programme D)
Tél. : (222) 524 41 38
E-mail : meriaux@lafiba.org

Aissata Daouda Dia (Assistante, projet TRANSCO depuis janvier 2010)
Tél. : (222) 524 41 38
E-mail : dia@lafiba.org

Acronymes

AFD	Agence Française de Développement	IPADE	Institut pour la Promotion et l'Aide au Développement (Espagne)
AMP	Aires Marines Protégées	IPCC	Intergovernmental Panel on Climate Change
AMPC	Aires Marines Protégées Communautaires	IRD	Institut de Recherche pour le Développement
APAC	Aire du Patrimoine Communautaire	ISFAR	Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale de Thies (Sénégal)
APCRM	Association des Pêcheurs de la Communauté Rurale de Mangagoulack (Casamance, Sénégal)	Master GAP	Master Gestion des Aires Protégées
API	Appui aux Petites Initiatives	MNHN	Museum National d'Histoire Naturelle
ASSPCI	Association pour la Sauvegarde Sociale et la Promotion de la Culture Imraguen (Mauritanie)	OAPN	Organisme Autonome des Parcs Nationaux (Espagne)
BP	Bilan Prospectif	OLM	Observatoire du Littoral Mauritanien
CENESTA	Centre for sustainable development and Environment	ONCFS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
CIAO	Catalogue d'Information pour l'Afrique de l'Ouest	ONG	Organisation Non Gouvernementale
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	PACO	Programme pour l'Afrique Centrale et Occidentale
CNPS	Collectif National des Pêcheurs artisanaux du Sénégal	PAPACO	Programme Aires Protégées pour l'Afrique du Centre et de l'Ouest
CNSHB	Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura	PAN-Requins	Plan d'Action National Requins
CRT	Commission Restreinte de Transaction	PNBA	Parc National du Banc d'Arguin
CSRP	Commission Sous-Régionales des Pêches	PND	Parc National du Diawling
DNDAP	Direction Nationale de la Diversité Biologique et des Aires Protégées	PNN	Parc National du Niumi
DSPCM	Délégation à la Surveillance des Pêches et du Contrôle en Mer	PNO	Parc National d'Orango
DPWM	Department of Parks and Wildlife Management (Gambie)	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
FAO	Food and Agriculture Organisation (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'agriculture)	PRCM	Programme Régional de Conservation de la zone côtière et Marine en Afrique de l'Ouest
FAP	Fonds d'Appui du PRCM	PSRA	Plan Sous-Régional d'Action Requins
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial	RAMPAO	Réseau Régional des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest
FIBA	Fondation Internationale du Banc d'Arguin	RSCB	Réserve Satellite du Cap Blanc
FOCOGAP	Formation professionnelle Continue pour la Gestion des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest (projet IUCN PAPACO)	SIG	Système d'Information Géographique
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (agence de coopération technique allemande pour le développement)	UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
IBAP	Institut de la Biodiversité des Aires Protégées (Guinée Bissau)	UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
IMROP	Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches	UNEP	United Nations Environment Programme/Programme des Nations Unies pour l'Environnement
		WAMER	West African Marine EcoRegion/ Bureau du Programme marin WWF à Dakar
		WWF	World Wide Fund for Nature



Crédit photos :

Remerciements aux photographes Nedjma Berder, Jean-François Hellio et Nicolas Van Ingen
(www.hellio-vaningen.fr),

Cécile Lamour (<http://cecilelamour.free.fr>), François Nimal (<http://www.francois-nimal.com>)

Photos aériennes du PNBA : « En haut ! M. Broquère-S. Nancy »

A. Araujo, A. Brenier, Y. Diawara, M. Diop, J. Dossa, M. Gauthier-Clerc/Tour du Valat, Ch. Karibuhoye,
S. Mériaux, T. L. de Morais, L. A. Quenum, C. Roux.

Texte de l'énigme : D'après le rapport de recherche « Aspects sociaux et culturels des produits issus de la transformation du mullet chez les Imraguen du Banc d'Arguin et modalités d'insertion locale de démarches de valorisation », Sébastien Boulay, Programme BIODIVALLOC (ANR), IRD, UR 169, Nouakchott, septembre 2007.

Conception et fabrication : Régis Jalabert - Opus Sud - Arles

N° ISBN : 978-2-918445-02-9

Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales et solvants sans alcool.

Fondation Internationale du Banc d'Arguin

CP 458 - 1110 Morges - Suisse
fiba@lafiba.org
www.lafiba.org

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009

